



**TROUSSE DIAGNOSTIQUE DE SÉCURITÉ
À L'INTENTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

**Manuel pour accompagner
le processus et déterminer
le diagnostic de sécurité**

2^e ÉDITION

[vivre en sécurité > se donner les moyens]

vol. 6

TROUSSE DIAGNOSTIQUE DE SÉCURITÉ
À L'INTENTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Manuel pour accompagner
le processus et déterminer
le diagnostic de sécurité

2^e ÉDITION

[vivre en sécurité > se donner les moyens]
vol. 6

Institut national
de santé publique

Québec



AUTEURS

Dominique Gagné, conseillère scientifique
Karina Côté, conseillère scientifique
Pierre Maurice, médecin-conseil
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DE

Dominique Gagné
Direction du développement des individus et des communautés

MISE EN PAGE

Grille typographique et mise en page
N Pixel

CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA PAGE COUVERTURE

Lucie Chagnon

RÉVISION DOCUMENTAIRE

Marie-Cloé Lépine, agente administrative
Direction du développement des individus et des communautés

Ce document est une révision de : Bouchard, L. M., Maurice, P. et Rainville, M. (2011). *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité*, Québec, Institut national de santé publique du Québec. Cette première édition a été réalisée avec la collaboration du ministère de la Sécurité publique du Québec.

Ce document a été réalisé grâce à une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) au www.inspq.qc.ca.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca. Les données contenues dans le document peuvent être citées à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 4^e trimestre 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-89996-9

© Gouvernement du Québec (2021)

Remerciements

Ce travail est le fruit de plusieurs années d'expérience, de réflexion, de collaboration et de développement dans le domaine de la promotion de la sécurité. Le présent volume et la collection dans laquelle il s'inscrit ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui sans la précieuse collaboration de nombreuses personnes provenant d'horizons différents.

Pour le développement initial de la collection et de la première édition de ce volume, nous tenons à souligner la contribution à travers les années de l'équipe de prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique du Québec. Plus particulièrement, nos plus sincères remerciements vont à Linda Veillette, Robert Lavertue et Daniel Rochette pour avoir si généreusement répondu à nos nombreuses questions, avoir participé activement aux discussions sur le contenu des différents volumes de la collection et avoir commenté chacune des versions des guides qui composent l'actuelle trousse diagnostique. Un merci tout particulier à Jean-François Boucher et Danièle Desmeules pour leur généreux soutien à la partie administrative du projet ainsi qu'à Alexandre Huard pour ses commentaires constructifs sur les versions finales des outils de la trousse diagnostique.

Nous souhaitons également remercier et souligner le travail de Michel Fortin, coordonnateur provincial, et de André Chauvette, Jean-François Descroches, Sylvie Fournier, Sylvie Labrie, Annie Lachance, Rachel Lacombe, Jocelyne Lebrun, Cécile Leclerc, Marie Pleau et Lucie Watts, coordonnateurs des sites pilotes de la phase restreinte d'implantation des stratégies locales de prévention issue de la Politique ministérielle en prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique du Québec qui, entre 2004 et 2007, ont partagé leur expérience terrain et ont ainsi contribué à enrichir nos travaux de production de la trousse diagnostique.

Nos remerciements vont également à Robert Roy, professeur associé à la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, qui a patiemment répondu à nos questions sur les enjeux éthiques qui peuvent surgir dans un contexte de diagnostic de sécurité.

Pour la deuxième édition du présent volume, nous souhaitons remercier Louise Marie Bouchard de l'INSPQ qui a grandement contribué aux réflexions entourant la mise à jour des contenus, ainsi que toutes les personnes impliquées dans le développement de la formation *Pour des communautés sécuritaires : des outils et des connaissances pour l'action* sur lequel s'appuie la deuxième édition du présent volume. Nous soulignons également la contribution de Dave Poitras, conseiller scientifique spécialisé à l'INSPQ, dans la rédaction de l'annexe portant sur les sources et les méthodes de collecte de données.

Finalement nous souhaitons remercier Pascale Bergeron, conseillère scientifique à l'INSPQ, Michel Fortin, chargé de prévention à l'Office municipal d'habitation de Montréal, Jean-Sébastien Boucher, conseiller à la promotion des saines habitudes de vie au ministère de la Santé et des Services sociaux, et Thomas Paccalet, chef d'unité scientifique à l'INSPQ, qui ont accepté de partager leur temps et leur expertise avec l'équipe de projet afin de réviser les différentes versions du document.

Nous tenons à préciser que les informations et positions exprimées dans ce document n'engagent d'aucune manière les personnes mentionnées précédemment, pas plus que leur organisation d'appartenance.

Collection [vivre en sécurité > se donner les moyens]

Veillez prendre note que la liste des volumes de la collection [Vivre en sécurité, se donner les moyens] présentée dans les volumes 6, 10, 11, 12 et 13 publiés avant 2011 diffère de la présente liste.

VOLUME 1

Renée Levaque, Laurence Le Hénaff et Pierre Maurice. *Formation pour l'amélioration de la sécurité et la prévention de la criminalité à l'intention des collectivités locales*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2006.

VOLUME 2

Josephina Alvarez. *Réalisation d'un diagnostic de sécurité. Trousse à l'intention des collectivités locales – Les diagnostics locaux de sécurité : une étude comparée pour mieux comprendre et mieux agir*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2006.

VOLUME 3

Julie Laforest. *Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2007.

VOLUME 4

Dominique Gagné, Julie Laforest et Pierre Maurice. *Guide d'analyse de la violence conjugale sur un territoire – 2^e édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2017.

VOLUME 5

Louise Marie Bouchard, Monique Rainville, Pierre Maurice et Dominique Gagné. *Enquête sur la sécurité des personnes et la victimation dans les milieux de vie – Questionnaire et mode d'emploi incluant un outil informatique pour faciliter la saisie, le traitement et l'analyse des données*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2015.

VOLUME 6

Dominique Gagné, Karina Côté et Pierre Maurice. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité – 2^e édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2021.

VOLUME 7

Louise Marie Bouchard, Pierre Maurice, Daniel Rochette et Robert Lavertue. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide de réalisation du portrait général du milieu*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 8

Louise Motard. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide sur l'analyse de la criminalité à partir des statistiques officielles – 2^e édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 9

Catherine Goulet-Cloutier, Louise Marie Bouchard et Pierre Maurice. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 10

Monique Rainville, Louise Marie Bouchard et Pierre Maurice. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide d'organisation d'un forum de discussion – 2^e édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 11

Julie Laforest, Louise Marie Bouchard et Pierre Maurice. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide d'organisation d'entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés – 2^e édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 12

Louise Marie Bouchard, Pierre Maurice et Monique Rainville. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide d'observation directe d'un milieu au regard de sa sécurité – 2^e édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 13

Dominique Gagné, Karina Côté et Pierre Maurice. *Passer d'un diagnostic de sécurité à un plan d'action : un guide à l'intention des collectivités locales – 2^e édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2021.

VOLUME 14

Dave Poitras, Dominique Gagné et Pierre Maurice. *Indicateurs de vulnérabilité associés à la survenue des traumatismes non intentionnels dans une communauté*, Institut national de santé publique du Québec, 2021.

VOLUME 15

Dave Poitras, Louise Marie Bouchard, Pierre Maurice et Dominique Gagné. *La cohésion sociale comme condition essentielle à la sécurité : Définition, composantes et indicateurs*, Institut national de santé publique du Québec, 2019.

Présentation de la collection

La collection *Vivre en sécurité, se donner les moyens* regroupe différents outils visant à soutenir une démarche structurée de planification des actions afin de maintenir ou d'améliorer la sécurité dans une communauté. Les différents outils ont été développés pour répondre à l'ensemble des préoccupations potentielles d'une communauté au regard de la sécurité, telles que la violence, la criminalité, le désordre et les incivilités, les traumatismes non intentionnels, la perception de la sécurité et le sentiment de sécurité.

La collection s'adresse à toute personne ou à tout groupe de personnes interpellés d'une manière ou d'une autre par un problème précis de sécurité ou par la sécurité globale d'une communauté dans le cadre d'activités professionnelles ou à titre de citoyen. Il peut s'agir par exemple d'un directeur d'école, d'une conseillère municipale, d'un service de police, d'un responsable d'un centre sportif, d'une organisation communautaire ou d'un comité de citoyens.

La collection comprend notamment la *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales* qui est composée du *Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité* et de six guides méthodologiques. En plus d'être utiles pour la réalisation du diagnostic de sécurité, ces documents sont complémentaires aux autres volumes de la collection pour soutenir la réalisation d'une ou de plusieurs étapes de la démarche de planification des actions.

LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION DES ACTIONS POUR MAINTENIR OU AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

La démarche de planification des actions permettant de maintenir ou d'améliorer la sécurité d'une communauté comporte quatre étapes, soit la mobilisation du milieu, la réalisation du diagnostic de sécurité, la compréhension des problèmes et la planification des actions. Cette démarche peut être réalisée selon deux perspectives¹. La première perspective est axée sur un problème précis et consiste essentiellement en une recherche de solutions spécifiques pour un problème de sécurité donné (ex. : suicides, traumatismes sur le réseau routier, chutes, violence conjugale). La deuxième perspective est axée sur la sécurité globale. Elle consiste en une recherche de moyens pour maintenir ou améliorer la sécurité d'une communauté en s'adressant non pas à un problème précis, mais à un ensemble de problèmes de sécurité pouvant être présents dans une communauté.

1. La démarche de planification des actions pour maintenir ou améliorer la sécurité est présentée sur le site Web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>

LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE LA SÉCURITÉ

Une communauté en sécurité est une communauté où l'on observe peu de criminalité et de violence, peu de blessures, peu d'accidents, peu de suicides, où les conséquences pouvant être associées à ces différentes problématiques sont réduites au minimum et au sein de laquelle les individus qui la composent ont le sentiment d'être en sécurité.

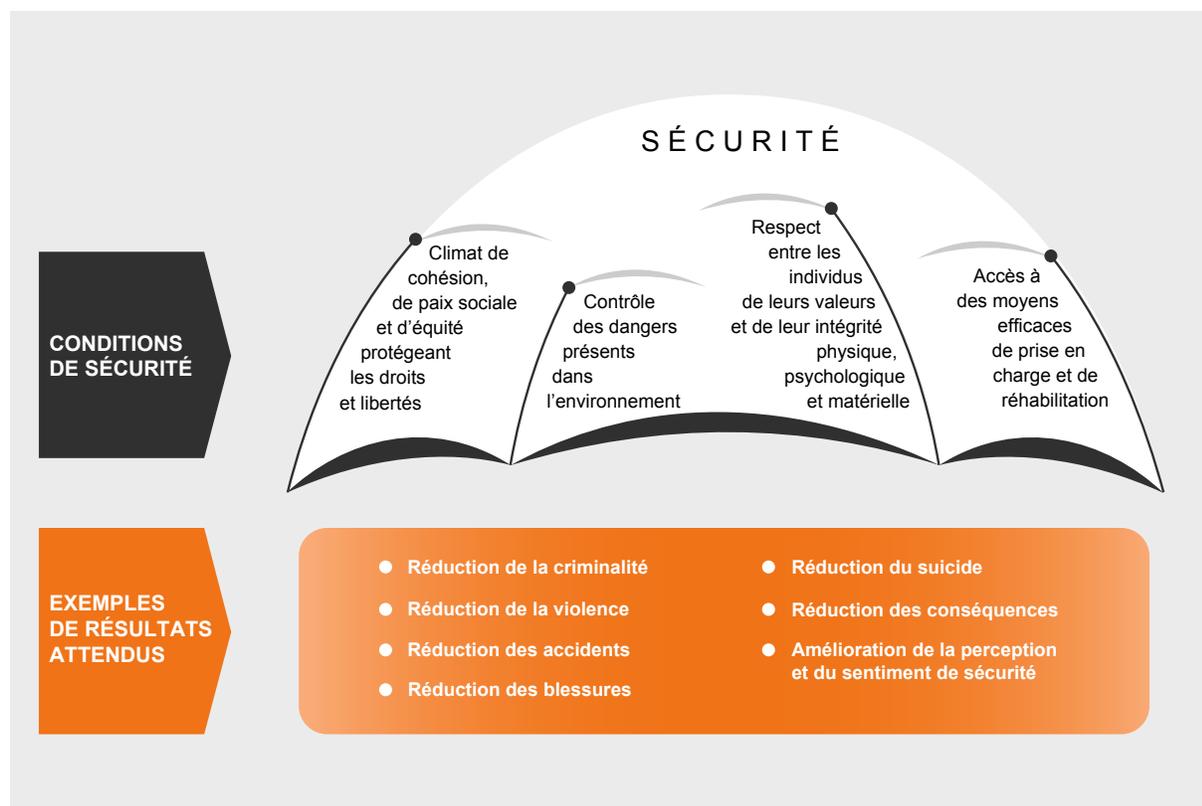
Pour atteindre ces résultats de santé et de bien-être, certaines conditions doivent être mises en place par les individus, les communautés, les gouvernements et les différents intervenants impliqués.

La figure ci-dessous illustre les différentes dimensions favorisant l'atteinte d'un niveau optimal de sécurité.

La collection prend appui sur la définition suivante de la sécurité :

« La sécurité est un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté » (Maurice et coll., 1998).

Modèle intégrant les différentes dimensions de la sécurité



À propos de ce volume

Ce volume est l'élément central de la *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales*². Il vise à accompagner l'ensemble du processus menant à la réalisation d'un diagnostic de sécurité, à partir des étapes préparatoires jusqu'à la réalisation du rapport final. Il a pour principal objectif de soutenir la réalisation des deux premières étapes de la démarche structurée de planification des actions visant le maintien ou l'amélioration de la sécurité proposée dans cette collection. Il présente les activités à réaliser pour mobiliser le milieu autour d'un ou de plusieurs enjeux de sécurité et déterminer un diagnostic de sécurité. Une fois les activités proposées complétées, vous aurez en main un diagnostic de sécurité énoncé à partir d'un problème ou d'une liste de problèmes de sécurité en intégrant, lorsque pertinent, certains faits saillants découlant du portrait général du milieu. Les activités nécessaires à la réalisation des deux autres étapes de la démarche sont présentées dans le volume *Passer du diagnostic au plan d'action : un guide à l'intention des collectivités locales*³.

La deuxième édition du *Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité* présente plus en détail l'étape de la mobilisation que la première édition et présente les différentes activités à réaliser pour réduire ou solutionner un problème précis ou un ensemble de problèmes de sécurité. La problématique des traumatismes non intentionnels a également été ajoutée à la liste des thèmes de sécurité.

-
2. En plus du présent manuel, six guides méthodologiques viennent compléter cette trousse. Un guide vise à soutenir la réalisation du portrait général du milieu et les cinq autres ont été produits pour accompagner les activités de collecte, de traitement et d'analyse des données concernant la sécurité. Ces guides sont disponibles sur le site web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>
 3. Le document *Passer du diagnostic au plan d'action : un guide à l'intention des collectivités locales – 2^e édition* est disponible sur le site web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>

Table des matières

Comment se repérer dans ce volume	xi
1.	
La démarche structurée de planification des actions	1
UNE DÉMARCHE, DEUX PERSPECTIVES	1
ÉTAPES DE LA DÉMARCHE	2
2.	
Mobiliser le milieu et déterminer le diagnostic de sécurité – Un aperçu	5
3.	
Mobiliser le milieu sur le ou les enjeux de sécurité	9
CONSTITUER UN GROUPE DE TRAVAIL	9
Composition du groupe de travail	9
Vérifier l'existence d'un groupe déjà constitué	10
METTRE EN PLACE DES FACTEURS DE SUCCÈS POUR LA RÉALISATION DU PROJET	10
S'assurer d'un climat favorable au travail d'équipe	10
Partager une vision commune de la sécurité ou de l'enjeu de sécurité	11
DÉTERMINER L'OBJECTIF DU PROJET	13
IDENTIFIER LE OU LES RESPONSABLES DES TRAVAUX ET CONVENIR DU MODE DE FONCTIONNEMENT	14
LA MOBILISATION EN BREF	15
4.	
Déterminer le diagnostic de sécurité	19
QU'EST-CE QU'UN DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ ?	19
COMMENT PROCÉDER ?	19
Réaliser le portrait général du milieu	20
Déterminer le ou les principaux problèmes	21
ÉNONCER LE DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ	26
VALIDER LE DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ	27
LE DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ EN BREF	28

Références	37
Annexe 1 – Carte des acteurs	39
Annexe 2 – Définition des thèmes couverts dans la collection	43
Annexe 3 – Exemples de thèmes de sécurité	49
Annexe 4 – Description et utilité des sources et des méthodes de collecte de données	59
Annexe 5 – Tableau de planification des activités pour investiguer les thèmes de sécurité ...	73
Annexe 6 – Aspects éthiques à considérer à l'étape du diagnostic	77

Comment se repérer dans ce volume

CE VOLUME COMPREND QUATRE SECTIONS.

La première section présente la démarche structurée de planification des actions visant le maintien ou l'amélioration de la sécurité et les deux perspectives selon lesquelles elle peut être réalisée.

1

DÉMARCHE

La deuxième section offre un aperçu des activités à réaliser pour mobiliser le milieu et déterminer le diagnostic de sécurité.

2

APERÇU

La troisième section porte sur la mobilisation du milieu et la mise sur pied d'un groupe de travail.

3

MOBILISATION

La quatrième section est consacrée à la réalisation du portrait général du milieu et à l'identification du ou des problèmes de sécurité présents dans le milieu afin d'énoncer le diagnostic de sécurité.

4

DIAGNOSTIC

Enfin, un exemple de carte des acteurs, une définition sommaire des thèmes de sécurité et des exemples de thèmes, la description et l'utilité des sources et des méthodes de collecte de données, un tableau de planification des activités pour investiguer les thèmes de sécurité, ainsi qu'une réflexion sur les aspects éthiques à considérer complètent ce volume.

ANNEXES

La démarche structurée de planification des actions

Afin de maintenir ou d'améliorer la sécurité d'une communauté, une démarche structurée de planification des actions est proposée. Cette démarche peut être réalisée par toute personne ou groupe de personnes interpellés d'une manière ou d'une autre par un enjeu de sécurité ou par la sécurité globale d'une communauté dans le cadre d'activités professionnelles ou à titre de citoyen.

1

DÉMARCHE

UNE DÉMARCHE, DEUX PERSPECTIVES

La démarche peut être réalisée selon deux perspectives. La première est axée sur un problème précis et consiste à améliorer la sécurité d'une communauté par la mise en place de mesures contribuant à réduire ou résoudre ce problème (ex. : suicides, traumatismes sur le réseau routier, chutes, violence conjugale). La deuxième perspective est axée sur la sécurité globale et consiste à améliorer la sécurité d'une communauté par la mise en place de mesures pour réduire ou résoudre un ensemble de problèmes existants. Le tableau ci-dessous présente des exemples de situations pouvant mener à la réalisation de la démarche selon l'une ou l'autre des deux perspectives.

Tableau 1 Exemples de situations pouvant mener à la réalisation de la démarche selon la perspective

EXEMPLES DE SITUATIONS	PERSPECTIVE À ADOPTER
<p>Des représentants d'une association de personnes âgées ont l'impression que plusieurs de leurs membres se sentent de moins en moins en sécurité, ont peur de sortir seuls et vivent de la solitude.</p> <p>Des citoyens s'inquiètent du désordre émergent, de la consommation d'alcool dans des lieux publics et du flânage dans le quartier.</p> <p>Des travailleurs, des citoyens et des commerçants d'un secteur de la ville perçoivent des risques de sécurité routière qu'ils jugent importants.</p>	<p>Perspective axée sur un problème précis de sécurité</p>
<p>Le conseil de ville souhaite examiner un ensemble d'enjeux de sécurité dans le cadre d'une planification stratégique afin de rendre la municipalité plus attrayante pour les jeunes familles.</p> <p>Le personnel et la direction d'une école secondaire ont observé une augmentation de la violence chez les élèves, du désordre dans le secteur de l'école et des problèmes de sécurité routière dans le quartier environnant.</p>	<p>Perspective axée sur la sécurité globale d'un milieu</p>

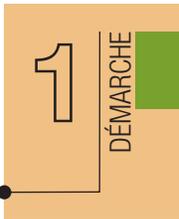
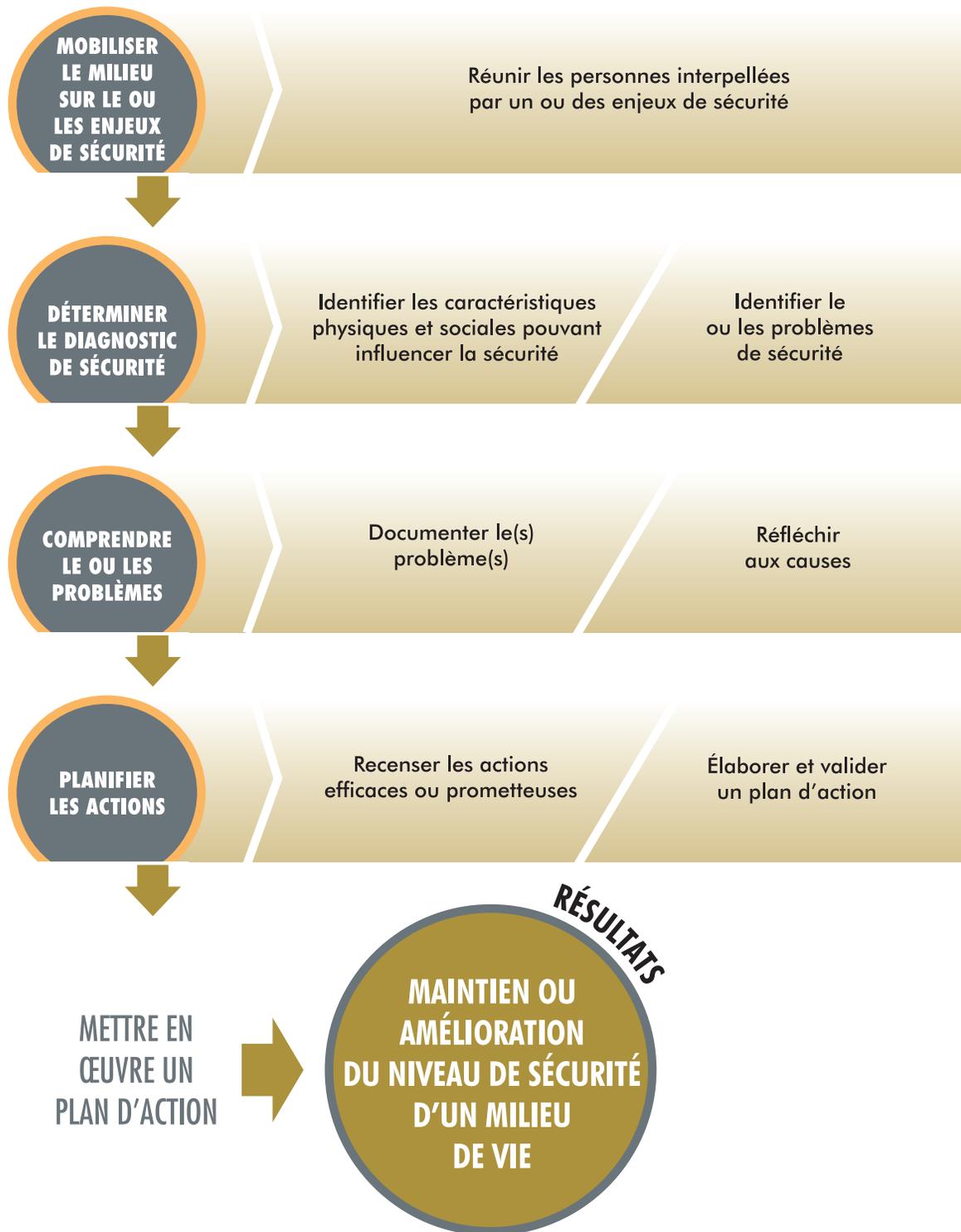
ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

La démarche comporte quatre grandes étapes à franchir pour arriver à élaborer un plan d'action efficace et adapté au milieu et au(x) problème(s) de sécurité (figure 1). Quelle que soit la perspective à adopter, il est fortement recommandé de commencer par **mobiliser le milieu sur le ou les enjeux de sécurité**, c'est-à-dire mobiliser les différents acteurs interpellés par un ou plusieurs enjeux de sécurité autour d'un objectif commun. La deuxième étape consistera à **déterminer le diagnostic de sécurité**. Il s'agira d'identifier les caractéristiques sociales et physiques pouvant influencer la sécurité et d'identifier le ou les problèmes présents dans le milieu. La troisième étape consiste essentiellement à **comprendre le(s) problème(s)** en le(s) documentant et en réfléchissant aux causes. Finalement, la dernière étape consiste à **planifier les actions**, ce qui implique de recenser d'abord les différentes mesures qui fonctionnent ou qui ont été expérimentées dans le but d'élaborer un plan d'action⁴.

Avant de se lancer dans cette démarche, il est suggéré de prendre connaissance du présent volume et de celui intitulé *Passer d'un diagnostic de sécurité à un plan d'action : un guide à l'intention des collectivités locales – 2^e édition* afin d'avoir une bonne idée des différentes étapes à parcourir et d'en tenir compte au moment de déterminer l'objectif du projet et les ressources nécessaires à sa réalisation.

4. Les activités nécessaires à la réalisation des deux dernières étapes de la démarche sont présentées dans le volume *Passer d'un diagnostic de sécurité à un plan d'action : un guide à l'intention des collectivités locales - 2^e édition* disponible sur le site web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>

Figure 1 Démarche structurée de planification des actions



Mobiliser le milieu et déterminer le diagnostic de sécurité – Un aperçu

La réalisation d'un diagnostic de sécurité peut être plus ou moins longue dépendamment du nombre de personnes impliquées ainsi que du nombre et de la complexité des problèmes de sécurité pris en compte. Les activités permettant de déterminer un diagnostic de sécurité devraient idéalement pouvoir se réaliser à l'intérieur de six mois.

Pour éviter de vous retrouver dépassé par une somme considérable d'informations à ne plus savoir quoi en faire, nous vous suggérons une série d'activités qui devront être soigneusement planifiées. Ces activités consistent essentiellement à réunir des acteurs d'un milieu de vie ou d'une communauté (voir encadré) autour d'un objectif commun, soit l'amélioration de la sécurité, puis à réaliser un diagnostic de sécurité qui vise à fournir l'information la plus objective possible dans le but de mieux intervenir.

La figure 2 présente un sommaire de chacune des activités à réaliser pour mobiliser le milieu et déterminer le diagnostic de sécurité en précisant ce que vous devriez avoir en main pour commencer chaque activité et ce qui devrait avoir été produit à la fin. Les activités proposées vous permettront de réaliser l'ensemble du processus menant à la réalisation d'un diagnostic de sécurité, des étapes préparatoires jusqu'à la réalisation du rapport final.

Communauté et milieu de vie : éléments de définition

Dans le présent document, les termes « milieu de vie » et « communauté » sont utilisés de manière complémentaire. Ces deux termes, non mutuellement exclusifs, répondent aux définitions suivantes :

« Un **milieu de vie** est l'endroit où les gens vivent, apprennent et travaillent, qui comprend un lieu et son contexte social dans lequel les gens interagissent quotidiennement » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2000). Un milieu de vie peut être la maison, l'école, le milieu de travail, le village, le quartier.

Une **communauté** réfère à un ensemble de personnes unies par des liens d'intérêts, des habitudes communes, des opinions ou des caractères communs (ex. : communauté ethnique, linguistique) ou à l'ensemble des citoyens d'un État, des habitants d'une ville ou d'un village (Larousse, 2021).

2
APERÇU

Figure 2 Mobiliser le milieu et déterminer le diagnostic de sécurité : résumé des activités

Ce que vous avez en main pour cette activité	ACTIVITÉ	Le produit à la fin de cette activité
MOBILISER LE MILIEU		
<p>Un engagement (formel ou non) clairement affiché de maintenir ou d'améliorer la sécurité.</p>	<p style="text-align: center;">CONSTITUER UN GROUPE DE TRAVAIL</p> <p style="text-align: center;"></p>	<p>Un groupe de travail réunissant les différents acteurs interpellés par un ou plusieurs enjeux de sécurité.</p> <p>Un engagement des autorités concernées.</p>
<p>Un groupe de travail réunissant les différents acteurs interpellés par un ou plusieurs enjeux de sécurité.</p> <p>Un engagement des autorités concernées.</p>	<p style="text-align: center;">METTRE EN PLACE DES FACTEURS DE SUCCÈS POUR LA RÉALISATION DU PROJET</p> <p style="text-align: center;"></p>	<p>L'adhésion à des valeurs favorisant le travail d'équipe.</p> <p>Une vision commune de la sécurité ou de l'enjeu de sécurité.</p>
<p>Un groupe de travail réunissant les différents acteurs interpellés par un ou plusieurs enjeux de sécurité.</p> <p>L'adhésion à des valeurs favorisant le travail d'équipe.</p> <p>Une vision commune de la sécurité ou de l'enjeu de sécurité.</p>	<p style="text-align: center;">DÉTERMINER L'OBJECTIF DU PROJET</p> <p style="text-align: center;"></p>	<p>Un objectif clair et bien compris de tous, incluant la population, le territoire ou un milieu d'intérêt bien défini.</p>
<p>Un objectif clair et bien compris de tous, incluant la population, le territoire ou un milieu d'intérêt bien défini.</p>	<p style="text-align: center;">IDENTIFIER LE OU LES RESPONSABLES DES TRAVAUX ET LE MODE DE FONCTIONNEMENT</p> <p style="text-align: center;"></p>	<p>Un responsable désigné.</p> <p>Des rôles et des responsabilités bien définis.</p>

Figure 2 Mobiliser le milieu et déterminer le diagnostic de sécurité : résumé des activités (suite)

Ce que vous avez en main pour cette activité	ACTIVITÉ	Le produit à la fin de cette activité
RÉALISER LE DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ		
La population, le territoire ou un milieu d'intérêt bien défini.	RÉALISER LE PORTRAIT GÉNÉRAL DU MILIEU 	Les faits saillants sur certaines caractéristiques géographiques, humaines, économiques ou liées au logement, ainsi que sur les caractéristiques sociales et physiques pouvant influencer la sécurité du milieu.
Une vision commune de la sécurité ou de l'enjeu de sécurité. Un objectif clair et bien compris de tous, incluant la population, le territoire ou un milieu d'intérêt bien défini.	DÉTERMINER LE OU LES PRINCIPAUX PROBLÈMES 	Un problème ou une liste de problèmes de sécurité.
Les faits saillants sur certaines caractéristiques géographiques, humaines, économiques ou liées au logement, ainsi que sur les caractéristiques sociales et physiques pouvant influencer la sécurité du milieu. Un problème ou une liste de problèmes de sécurité.	ÉNONCER LE DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ 	Un diagnostic de sécurité énoncé à partir d'un problème ou d'une liste de problèmes de sécurité intégrant, lorsque pertinent, certains faits saillants découlant du portrait général du milieu.
Un diagnostic de sécurité énoncé à partir d'un problème ou d'une liste de problèmes de sécurité intégrant, lorsque pertinent, certains faits saillants découlant du portrait général du milieu.	VALIDER LE DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ 	Un diagnostic de sécurité validé auprès d'un public restreint, notamment auprès de ceux qui ont contribué de plus près à l'élaboration du diagnostic, les représentants de la population et les représentants des organisations susceptibles de contribuer au plan d'action.



Mobiliser le milieu sur le ou les enjeux de sécurité

La première étape de la démarche structurée de planification des actions consiste à mobiliser le milieu sur un ou des enjeux de sécurité. Cette étape vise essentiellement à réunir les différents acteurs interpellés par un ou plusieurs enjeux de sécurité autour d'un objectif commun, soit de maintenir ou d'améliorer la sécurité d'un milieu en solutionnant un problème précis ou un ensemble de problèmes⁵. Cette étape est importante puisque la mobilisation d'un milieu autour d'un ou de plusieurs enjeux de sécurité contribuera à la réussite des travaux et favorisera l'adhésion des citoyens aux différentes mesures proposées dans le plan d'action.

À cette étape, il est suggéré de **constituer un groupe de travail**, de mettre en place certains **facteurs de succès** pour favoriser la réalisation du projet, de **déterminer l'objectif du projet** et d'**identifier le ou les responsables des travaux et de convenir du mode de fonctionnement**.

CONSTITUER UN GROUPE DE TRAVAIL

Il est suggéré de constituer un groupe de travail qui réunira les personnes (ex. : citoyens, experts), les groupes de personnes (ex. : association de personnes à mobilité réduite, parents d'enfants d'âge primaire, regroupement de commerçants) ou les organisations (ex. : organisme communautaire, corps policiers, école, autorité régionale de santé publique, municipalité, autorité régionale de santé et de services sociaux, entreprises du secteur privé) interpellés par le ou les enjeux de sécurité en vue de maintenir ou d'améliorer la sécurité du milieu.

La mise en commun des atouts, des compétences et des habiletés de chacun favorisera une meilleure compréhension de la situation et du milieu de même qu'une réponse adaptée et adéquate au(x) problème(s) de sécurité.

Composition du groupe de travail

Afin de déterminer la composition du groupe de travail et de s'assurer que les besoins et les intérêts des personnes, des groupes de personnes ou des organisations pouvant être concernés ou affectés par le ou les enjeux de sécurité, par les travaux ou par les actions qui seront mises en place soient

Dans le cas où les travaux ne seraient pas amorcés pour répondre à une demande adressée par une autorité concernée par un ou des enjeux de sécurité, il est essentiel d'obtenir à l'étape de la mobilisation une forme d'engagement de la part des autorités qui seront responsables de la mise en œuvre des actions proposées. Il peut s'agir d'un engagement à prendre connaissance du diagnostic de sécurité pour discuter des suites ou d'un engagement allant jusqu'à la mise en place des actions. Dans le premier cas, l'engagement devra être revu ou confirmé une fois le diagnostic de sécurité réalisé.

3
MOBILISATION

Les **collaborateurs** sont des personnes susceptibles de collaborer au projet ou de participer à l'une ou l'autre des activités visant à obtenir une compréhension plus large des perceptions, des opinions, des attentes, des résistances et des intérêts présents dans la population concernée.

Les **parties prenantes**, quant à elles, réfèrent aux personnes, aux groupes de personnes ou aux organisations pouvant être concernés ou affectés par le ou les enjeux de sécurité, par les travaux ou par les actions qui seront mises en place.

5. Des outils pouvant être utiles à l'étape de la mobilisation sont disponibles sur le site Web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>

représentés, il est suggéré de faire un inventaire succinct des collaborateurs potentiels et des différentes parties prenantes (carte des acteurs). L'annexe 1 suggère une manière de dresser la carte des acteurs de votre milieu.

Il faut également assurer une certaine représentativité des citoyens et des sous-groupes de la population concernée par le(s) problème(s) de sécurité. Lorsqu'on souhaite réduire ou solutionner un problème précis ou un ensemble de problèmes, il est suggéré de réunir les parties prenantes interpellées par le ou les problèmes. Selon les besoins, il peut être judicieux qu'un expert (ex. : expert en sécurité routière, chercheur en violence conjugale) ou un représentant du service public touché (ex. : représentant des travaux publics) fasse partie du groupe de travail ou soit consulté à titre de collaborateur de façon ponctuelle. La participation de l'autorité concernée par le ou les enjeux de sécurité au groupe de travail (ex. : directeur d'un établissement, conseiller municipal) n'est pas nécessairement requise. Il importe cependant qu'elle soit minimalement informée à chacune des étapes de la démarche.

Vérifier l'existence d'un groupe déjà constitué

Il n'est pas toujours nécessaire de constituer un nouveau groupe de travail. Il est en effet souvent plus réaliste d'amorcer les travaux au sein d'une structure déjà en place (ex. : un comité ville en santé) plutôt que de créer un nouveau groupe. Il peut cependant être opportun dans ce cas d'ajouter des membres au groupe existant afin de s'assurer de la présence des expertises nécessaires et de représentants de la population concernée.

METTRE EN PLACE DES FACTEURS DE SUCCÈS POUR LA RÉALISATION DU PROJET

La réalisation de la démarche structurée de planification des actions met à contribution différents acteurs pouvant avoir des visions très différentes de la sécurité. Que ces personnes aient déjà travaillé ou non ensemble, il importe de prendre un moment pour mettre en place certains facteurs de succès relatifs à l'organisation du groupe de travail et au bon déroulement des travaux.

S'assurer d'un climat favorable au travail d'équipe

Pour favoriser l'harmonie entre les personnes impliquées dans un groupe de travail, il faut créer un climat propice au travail d'équipe. Pour y arriver, un certain nombre de valeurs devront être mises de l'avant. Parmi ces valeurs, mentionnons :

- Le respect des différences qui permet de tirer profit des forces de chacun.
- L'ouverture à des perspectives nouvelles afin de mieux prendre en compte les intérêts diversifiés de l'ensemble des partenaires. Un organisme ou un individu risque fort d'être plus contributif à l'atteinte d'un objectif commun s'il y voit également un avantage.
- La franchise et la transparence pour que les règles du jeu soient claires et partagées (ex. : partage d'information entre les membres du groupe), créant ainsi un climat de confiance et une complicité entre les membres.
- Le pragmatisme pour réaliser les travaux selon l'échéancier en tenant compte des ressources disponibles.

Certains autres éléments, tels que la prise en compte et l'écoute des préoccupations de chacun, la valorisation de la contribution de tous et le fait d'éviter certaines barrières à la communication, comme l'utilisation de termes trop techniques, peuvent également favoriser un climat propice au travail d'équipe.

Partager une vision commune de la sécurité ou de l'enjeu de sécurité

Partager une vision commune de la sécurité permettra aux membres du groupe de travail, dans une perspective visant l'amélioration de la sécurité globale, de discuter de leurs objectifs et de leurs priorités et d'atteindre une compréhension commune de ce qu'est une communauté en sécurité, pour ensuite réussir à travailler ensemble. En ce sens, il est intéressant de mieux comprendre et partager ce que chacun entend par sécurité. Par exemple, un milieu sécuritaire pourrait être un milieu où il n'y a pas de criminalité pour certains alors que pour d'autres l'accent pourrait être mis sur la sécurité routière ou sur une cohabitation harmonieuse entre différents groupes. Bien qu'il soit possible d'adopter plusieurs visions de la sécurité, il est préférable que l'équipe de travail s'entende sur un énoncé de vision qui sera partagé par l'ensemble des personnes impliquées dans la démarche. Définir ce qu'est une communauté en sécurité peut prendre la forme d'un résultat attendu, d'un idéal à atteindre (Communities That Care, 2007) ou de changements à apporter. Cet énoncé de vision sera notamment utile au moment de déterminer les besoins en information pour réaliser le diagnostic de sécurité.

Lorsque la mobilisation est enclenchée pour prendre en compte un enjeu spécifique de sécurité, l'énoncé de vision consiste davantage à se représenter la situation idéale au regard de cet enjeu. Quand on réunit autour d'une même table des acteurs de disciplines et d'expériences diverses, il y a fort à parier que leur regard sur un même enjeu soit conditionné par leur mandat, leurs responsabilités ou leur statut dans la communauté. Il est donc important que chacun exprime librement ses contraintes et comment il définit l'enjeu de sécurité. Le partage de l'ensemble de ces regards enrichira la compréhension collective pour dégager une définition commune de l'enjeu de sécurité.

Au moment de définir une vision commune de la sécurité ou d'un enjeu de sécurité, les membres du groupe de travail devraient être sensibilisés aux deux composantes de la sécurité, soit la composante objective qui réfère aux événements vécus ou observés et la composante subjective qui réfère au ressenti et aux perceptions. La composante subjective peut être ou non influencée par des éléments objectifs. À titre d'exemple, une insécurité perçue peut être la conséquence d'un élément objectif dans l'environnement (ex. : collisions survenues entre cyclistes et véhicules à moteur) ou n'avoir aucun lien direct avec un élément objectif (ex. : avoir peur d'être victime d'un acte violent dans un parc alors qu'aucun acte de violence n'est survenu dans ce parc en cours des cinq dernières années). Puisque la sécurité, incluant le fait de se sentir ou non en sécurité, a des impacts sur les comportements et les habitudes de vie, qui à leur tour, influenceront la santé et le bien-être de la population, il est important de prendre en compte les deux composantes de la sécurité lorsqu'on souhaite maintenir ou améliorer la sécurité d'une communauté. L'énoncé de vision peut donc référer tant à ce qui est vécu et observé qu'à ce qui est ressenti et perçu.

Un énoncé de vision doit être concis et clair et proposer une vision positive. Le tableau 2 présente deux exemples de vision au regard de la sécurité d'une communauté ainsi que les conséquences liées au choix de la vision. Il convient de souligner que ce ne sont que des exemples et qu'il existe une variété d'options possibles. L'important avant tout, c'est que cette vision soit partagée par l'ensemble des membres du groupe de travail.

Tableau 2 Exemples d'énoncé de vision

ÉNONCÉ DE VISION	CONSÉQUENCES ANTICIPÉES D'UNE TELLE VISION
Une communauté en sécurité est une communauté où l'on peut vaquer à ses occupations sans craindre d'être victime d'un acte criminel et où les personnes de la diversité sexuelle ou de genre ou appartenant à différents groupes d'âge, communautés culturelles ou religion vivent en harmonie.	Une telle vision orientera les besoins en information pour investiguer les thèmes de sécurité concernant la cohésion sociale, la criminalité et la délinquance.
Une communauté en sécurité est une communauté où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté.	Cet énoncé propose une vision large de la sécurité, ce qui aura pour conséquence de considérer tant les problèmes de criminalité et de cohésion sociale que des problématiques associées aux accidents et aux traumatismes non intentionnels (ex. : conduite avec facultés affaiblies, vitesse excessive, risque d'incendie et de noyade, aménagements cyclables non sécuritaires). De plus, cette vision introduit la nécessité de s'interroger non seulement sur les conséquences physiques de l'insécurité, mais également sur les conséquences psychologiques. Enfin, une telle vision fera en sorte que vous vous intéresserez non seulement aux problèmes observables, mais également aux perceptions et au sentiment de sécurité de la population.

AUTRES EXEMPLES D'ÉNONCÉ DE VISION

- Une communauté qui offre les services nécessaires pour que les gens se sentent en sécurité.
- Une communauté où la violence n'est ni commise ni subie.
- Une communauté où les gens ne risquent pas d'être victimes d'agression.
- Une communauté où les gens se sentent en sécurité.
- Une communauté où il n'y a pas d'accidents.

DÉTERMINER L'OBJECTIF DU PROJET

La formulation de l'objectif du projet fait suite à une réflexion sur les raisons qui ont conduit à la réalisation de la démarche structurée de planification des actions ainsi que sur le temps disponible pour réaliser les différentes activités. Il doit refléter les décisions prises au regard de la population et du milieu ciblés.

Pourquoi les travaux sont-ils réalisés ?

Il faut s'assurer que les raisons qui ont conduit à la décision de réaliser une démarche structurée de planification des actions soient bien comprises et partagées.

À quelle population s'intéresse-t-on ?

Il est également nécessaire de préciser la population à laquelle vous vous intéressez. Est-ce la population générale d'un milieu ou une population particulière (ex. : personnes vulnérables, jeunes, femmes, population adulte, personnes âgées) ?

Quel milieu ?

Les travaux peuvent porter sur un milieu correspondant à un territoire administratif (ex. : municipalité régionale de comté, municipalité, arrondissement) ou un secteur défini par les usages, les membres de la communauté ou le groupe de travail (ex. : quartier, quadrilatère, abords d'une rue commerciale, parc). L'important est de s'entendre sur le territoire d'intérêt et de bien le délimiter. Plus le milieu ou le territoire est vaste, plus il faudra déployer de ressources pour réaliser la démarche structurée de planification des actions dans un délai raisonnable.

Quelles sont les ressources nécessaires à la réalisation des travaux ?

Les ressources financières, humaines et matérielles qui seront consacrées à la réalisation des différentes activités seront fonction de la prise en compte de ce qui est, d'une part, disponible et, d'autre part, nécessaire. Afin d'estimer les ressources nécessaires, il peut être utile de prendre connaissance des activités devant être réalisées à chacune des étapes de la démarche.

Quel est l'échéancier pour réaliser les travaux ?

Le temps nécessaire à la réalisation des travaux sera fonction de la perspective à adopter (résoudre ou solutionner un ou plusieurs problèmes), de la complexité du ou des problèmes, de l'urgence d'agir, des ressources disponibles et de l'envergure du milieu à couvrir. L'ensemble de la démarche structurée de planification des actions devrait idéalement se réaliser sur une période de 12 à 18 mois. Dès le début des travaux, il faut s'assurer de la disponibilité des membres du groupe pour mener les travaux à terme. Il faut éviter de s'enliser dans une trop longue démarche risquant de démobiliser les collaborateurs. En général, les activités permettant de déterminer le diagnostic de sécurité devraient se faire en moins de six mois pour ensuite passer aux étapes visant à comprendre le(s) problème(s) et à planifier les actions. Les succès et les changements qui en résulteront contribueront à maintenir la mobilisation et la motivation des personnes et des groupes impliqués.

L'objectif du projet doit être clair et bien compris de tous. Cela implique de bien comprendre à la fois pourquoi ils sont réunis, ce qu'ils ont à faire ensemble et ce qui est exclu du projet. Il convient d'inviter les membres à poser au besoin des questions concernant l'objectif du projet, ce qui peut se traduire par des modifications ou des bonifications. De plus, il est conseillé de s'assurer que l'objectif soit proportionnel aux moyens disponibles pour la réalisation des travaux. Dans le cas où les travaux seraient amorcés pour répondre à une demande d'une autorité concernée par un ou plusieurs problèmes de sécurité, l'objectif du projet doit être validé par la personne ou l'organisation mandataire.

Au moment de déterminer l'objectif du projet, il faut se questionner sur la possibilité de réaliser ou non une activité d'évaluation tout au long du déroulement des travaux⁶. Ce choix nécessitera de bien planifier les activités d'évaluation et de déterminer les informations requises et les moyens pour les colliger. Dans le cadre de la démarche structurée de planification des actions, deux types d'activités d'évaluation sont possibles. **L'évaluation du processus** peut avoir comme objet la démarche en elle-même, le plan d'action ou la mise en œuvre des activités. Dans ce cas, des indicateurs adéquats qui permettent de mesurer le degré d'atteinte des objectifs inscrit au plan d'action ainsi que l'efficacité des mesures seront nécessaires. **L'évaluation des résultats** peut avoir quant à elle comme objet les résultats obtenus par la mise en œuvre du plan d'action dans son ensemble ou les résultats de l'une ou l'autre des activités qui y sont incluses. Une mesure préalable est nécessaire avant la mise en œuvre du plan d'action, ainsi qu'à au moins deux reprises suivant sa mise en œuvre, espacées d'un délai raisonnable.

IDENTIFIER LE OU LES RESPONSABLES DES TRAVAUX ET CONVENIR DU MODE DE FONCTIONNEMENT

Il est important de déterminer dès le début qui aura la responsabilité des opérations, de qui ce responsable relèvera et à qui vont être présentés les résultats de la démarche. Plusieurs scénarios sont possibles. Par exemple, un groupe de travail pourrait être responsable de la démarche dans son ensemble. Ce groupe pourrait nommer une personne chargée de la planification et de la coordination des activités.

Pour assurer le bon déroulement des travaux, les membres du groupe de travail doivent s'entendre sur les règles de fonctionnement telles que la fréquence des rencontres, les modalités de communication, la gestion des fichiers électroniques et le contrôle du budget. Il est également suggéré de prendre un moment pour convenir des rôles et des responsabilités de chacun et d'obtenir l'engagement à participer pleinement aux travaux en fonction de leurs disponibilités.

Comme mentionné précédemment, si les travaux ne sont pas amorcés dans le cadre d'une demande adressée par une autorité, il est important d'obtenir l'engagement des autorités concernées. Bien que les membres du groupe de travail soient mobilisés et s'expriment au nom du groupe de personnes ou de l'organisation qu'ils représentent, la responsabilité de mettre en œuvre les actions pour réduire ou solutionner un ou plusieurs problèmes de sécurité revient aux autorités concernées. Le plus souvent, il s'agira d'une instance municipale ou de la direction d'un établissement. À titre d'exemple, si la direction d'une école souhaite améliorer la sécurité dans la cour et aux abords de l'école, certaines actions relatives aux trajets scolaires pourraient être prises, ce qui interpellerait la municipalité. Il serait alors souhaité que l'école obtienne l'engagement de la municipalité ou, à tout le moins, l'informe des travaux en cours.

6. Des outils pouvant être utiles lors de l'évaluation sont disponibles sur le site Web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>

LA MOBILISATION EN BREF

À la fin de l'étape de mobilisation, vous avez donc en main :

- un engagement (formel ou non) clairement affiché de maintenir ou d'améliorer la sécurité,
- un engagement des autorités concernées,
- un groupe de travail réunissant les différents acteurs interpellés par un ou plusieurs enjeux de sécurité,
- l'adhésion à des valeurs favorisant le travail d'équipe,
- une vision commune de la sécurité ou de l'enjeu de sécurité,
- un objectif clair et bien compris de tous, incluant la population, le territoire ou un milieu d'intérêt bien défini,
- un responsable désigné pour la réalisation des travaux,
- des rôles et des responsabilités bien définis.

L'exemple suivant regroupe les différentes activités réalisées à l'étape de la mobilisation. Quoique fictif, cet exemple se veut le plus vraisemblable possible.



L'exemple de la municipalité de Saint-Gelais

« La municipalité de Saint-Gelais est située en zone semi-rurale et compte environ 60 000 habitants. Elle est divisée en trois grands secteurs, soit le Quartier Sud, où l'on retrouve une concentration de jeunes familles, le Quartier Nord, où une bonne partie des résidences sont des résidences secondaires, et le Secteur commercial, qui fait office de centre-ville avec une vie communautaire plus ou moins animée. En raison de la répartition des habitants sur le territoire et de sa configuration, les deux principaux parcs de la municipalité sont situés respectivement dans le Quartier Sud et dans le Secteur commercial. »

Au cours des dernières années, certaines préoccupations concernant la sécurité ont été portées à l'attention des autorités de la municipalité de Saint-Gelais. D'une part, le comité de parents de deux écoles primaires a déposé une pétition au conseil municipal pour ralentir la vitesse des automobilistes dans certains secteurs, car des parents se sont dits inquiets de la sécurité des enfants lors des déplacements scolaires à pied en raison de la vitesse. D'autre part, des citoyens se sont plaints de la survenue de désordre, de l'appropriation de certains lieux publics par des jeunes et de bruits nocturnes dans certains secteurs de la municipalité. Par ailleurs, certaines personnes âgées ont formulé plusieurs plaintes parce qu'elles ne se sentaient pas en sécurité dans les parcs ni lors de leurs déplacements à pied. On évoque surtout des problèmes comme des chutes sur les trottoirs mal déneigés l'hiver et la peur d'être attaqué ou d'être intimidé.

Ces événements sont survenus à un moment où le conseil municipal de Saint-Gelais, sachant qu'un milieu de vie sécuritaire a le potentiel d'attirer de nouvelles familles, entamait une réflexion entourant le développement d'un plan stratégique en matière de sécurité. Parallèlement à cela, des travaux d'évaluation étaient en cours afin de présenter une demande de subvention dans le cadre d'un programme gouvernemental d'amélioration des infrastructures dans le but de revitaliser certains secteurs de la municipalité. Ce contexte a mené le conseil municipal à entamer une démarche visant à optimiser la sécurité du milieu tant dans ses aspects objectifs que subjectifs. Il a confié au comité Ville en santé mis sur pied par la municipalité il y a cinq ans le mandat de réaliser ces travaux.

Lors de la rencontre où le comité Ville en santé a pris connaissance du mandat qui lui a été confié, il a été convenu de former un groupe de travail dédié aux enjeux de sécurité et à la réalisation d'une démarche de planification des actions. Ce groupe a été composé de certains des membres du comité Ville en santé, soit du directeur général des relations avec la communauté de la municipalité, d'un élu municipal, de la directrice adjointe de la direction régionale de la santé publique, du directeur adjoint du centre de service scolaire et du directeur adjoint du service de police, auxquels se sont ajoutés le représentant des clubs des retraités, un représentant des comités de citoyens et un représentant des comités de parents d'enfants d'âge primaire.

Après s'être assuré d'avoir tous les acteurs pertinents autour de la table, il a été convenu de désigner le directeur général des relations avec la communauté de la municipalité comme responsable du groupe de travail. Tous les membres se sont entendus sur l'objectif du projet qui a été entériné par la suite par le conseil municipal. Le groupe de travail s'engage à :

« Réaliser un diagnostic de sécurité d'ici six mois et produire un plan d'action dans les 12 mois suivants dans le but d'offrir un cadre de vie le plus sécuritaire possible à la population de Saint-Gelais. »

Aux fins de ce mandat, un budget a été alloué par le conseil municipal au groupe de travail.

La première rencontre du groupe de travail a été consacrée à présenter les objectifs et les priorités de chacun des membres dans le cadre de leurs fonctions respectives et à discuter de ce qu'est un milieu de vie sécuritaire. Au terme de cette discussion, le groupe de travail a adopté une vision commune d'un milieu de vie sécuritaire qui se lit comme suit :

« Un milieu de vie sécuritaire est un milieu où les citoyens se sentent en sécurité, où il fait bon vivre en tout temps et où on est à l'abri des accidents, de la violence et de la criminalité ».

La prochaine rencontre du groupe de travail sera consacrée à la planification des activités pour déterminer le diagnostic de sécurité.

3

MOBILISATION

Déterminer le diagnostic de sécurité

La seconde étape de la démarche structurée de planification des actions consiste à déterminer le diagnostic de sécurité. Cette étape, qui devrait être réalisée en moins de six mois, vise essentiellement à réaliser le portrait général du milieu pour faire ressortir certaines caractéristiques sociales et physiques pouvant influencer la sécurité et à déterminer le ou les problèmes de sécurité présents dans un milieu donné.

Avant de voir **comment procéder** pour déterminer le diagnostic de sécurité, voyons tout d'abord **qu'est-ce qu'un diagnostic de sécurité**.

QU'EST-CE QU'UN DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ ?

Un diagnostic de sécurité est un état de situation en matière de sécurité dans un milieu donné. Il s'agit d'une étape visant à fournir l'information la plus objective possible dans le but de mieux intervenir. Cet état de situation porte généralement sur une ou plusieurs préoccupations ou observations d'une communauté au regard de la sécurité (voir l'annexe 2 pour les thèmes et leurs définitions).

Dans le cadre de la démarche proposée pour maintenir ou améliorer la sécurité d'un milieu, le diagnostic de sécurité sera énoncé à partir d'un problème ou d'une liste de problèmes de sécurité en intégrant, lorsque pertinent, certains faits saillants découlant du portrait général du milieu⁷.

COMMENT PROCÉDER ?

Afin de réaliser un diagnostic de sécurité, il faut tout d'abord réaliser le portrait général du milieu pour identifier certaines caractéristiques sociales et physiques pouvant influencer la sécurité, puis déterminer le ou les principaux problèmes de sécurité. Ces deux activités peuvent être menées en parallèle.

Un fait saillant est l'expression d'une réalité qui mérite d'être retenue en raison de son importance.

Cette importance dépend de la fréquence (ex. : nombre et caractère répétitif d'un événement ou d'une situation), de la gravité perçue des conséquences, d'une tendance observée (ex. : problème en constante progression), du caractère inusité d'un événement ou d'une situation ou de la récurrence d'une même observation. Un énoncé de fait saillant peut être exprimé de différentes façons en faisant référence au quand, au quoi, au où, au qui et au comment.

4

DIAGNOSTIC

7. Des outils pouvant être utiles à l'étape du diagnostic sont disponibles sur le site Web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>

Réaliser le portrait général du milieu

Le portrait général du milieu permet de bien comprendre ses spécificités et d'orienter les activités qui seront pertinentes pour la suite de la démarche. Bien que de nombreux paramètres puissent aider à caractériser un milieu, certains méritent une attention particulière. Parmi eux, mentionnons notamment les particularités géographiques, humaines et économiques, de même que certaines des caractéristiques physiques liées au logement. Une meilleure connaissance de ces caractéristiques vous permettra entre autres :

- de partager une connaissance générale du milieu visé,
- de bien décrire les limites du milieu visé et ses constituantes (ex. : villes dans le cas d'une MRC, arrondissements dans le cas d'une grande ville, rues dans le cas d'un milieu plus restreint) ainsi que les territoires adjacents, le cas échéant,
- de s'assurer d'une bonne représentation de tous les groupes de la population dans la démarche,
- d'orienter les requêtes avec plus de précision pour obtenir les informations pertinentes;
- de mieux comprendre les spécificités de ce milieu par rapport à d'autres,
- de dégager les caractéristiques sociales et physiques pouvant influencer la sécurité du milieu,
- d'orienter le choix des actions à mettre en place à une étape ultérieure de la démarche de planification des actions,
- d'avoir un message adapté aux différents groupes représentés dans la population.

Le *Guide de réalisation du portrait général du milieu*⁸ a été conçu à cette fin. Il propose la réalisation d'un portrait général en six étapes :

- la planification de la réalisation du portrait général,
- le traitement et l'analyse des caractéristiques géographiques du territoire,
- le traitement et l'analyse des caractéristiques de la population,
- le traitement et l'analyse des caractéristiques économiques,
- le traitement et l'analyse des caractéristiques liées au logement,
- la détermination des faits saillants découlant de l'analyse des caractéristiques du milieu.

Lors de la réalisation du portrait général du milieu, il faut s'assurer que les données recueillies seront réellement utiles pour la réalisation des travaux. Le portrait sera donc plus ou moins complexe selon l'objectif et la vision du groupe de travail, la diversité des groupes représentés au sein de la population, la variété des activités économiques, etc. De plus, le portrait général du milieu réalisé dans le cadre d'une perspective axée sur un problème précis de sécurité ne doit pas nécessairement être aussi exhaustif que dans le cadre d'une perspective axée sur la sécurité globale et visant à réduire ou à résoudre un ensemble de problèmes de sécurité. À titre d'exemple, des informations portant sur le type et l'état du logement ne sont pas nécessairement utiles si l'on souhaite résoudre un problème de sécurité routière sur une artère principale.

8. Le *Guide de réalisation du portrait général du milieu* est disponible sur le site Web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>

À la fin de cette activité, vous aurez entre les mains les faits saillants entourant les caractéristiques du milieu pour lequel le diagnostic est réalisé. Ces faits saillants, jumelés à la description sommaire des différents problèmes de sécurité, permettront de produire le diagnostic de sécurité, c'est-à-dire de faire ressortir le ou les principaux problèmes ainsi que les caractéristiques sociales et physiques pouvant influencer la sécurité d'un milieu.

Déterminer le ou les principaux problèmes

Dans le cas où vous souhaitez réduire ou solutionner un problème précis, vous avez déjà en main le thème à investiguer. Dans le cas où vous souhaitez améliorer la sécurité globale d'un milieu, une réflexion est nécessaire pour déterminer les thèmes à investiguer pour faire ressortir les principaux problèmes à considérer.

La façon de procéder pour déterminer les thèmes de sécurité à investiguer peut varier selon le milieu d'intérêt, la composition du groupe de travail et la connaissance des membres quant aux principaux enjeux de sécurité du milieu. En ayant en tête la vision de la sécurité déjà adoptée par le groupe de travail (voir section *Partager une vision commune de la sécurité ou de l'enjeu de sécurité*), voici un cheminement à considérer pour mener une telle réflexion :

- Il peut être judicieux de commencer par faire un tour de table avec les membres du groupe de travail dans une session de génération d'idées (*brainstorming*). Cela permettra d'établir une liste de préoccupations et d'observations émergeant spontanément des discussions.
- Cette liste pourra être bonifiée en parcourant les exemples de thèmes de sécurité présentés à l'annexe 3. Ces exemples servent à alimenter les discussions et les réflexions sur les thèmes de sécurité à investiguer. Il est à noter que la liste des exemples n'est pas exhaustive et que d'autres thèmes pertinents à la réalité du milieu peuvent être ajoutés.
- Il pourrait également être utile de consulter un ou des informateurs clés ayant une connaissance spécifique du milieu, mais qui ne participent pas aux travaux.
- Une consultation citoyenne peut éventuellement être réalisée. Cela peut être propice à la révélation de certaines peurs ressenties et de comportements de protection pouvant découler de la peur.

Au terme de cette activité, un maximum de dix thèmes de sécurité à investiguer devraient être retenus. Un exercice de consensus entre les membres du groupe de travail peut être nécessaire pour en arriver à cerner ces thèmes de sécurité.

Thème, enjeu et problème de sécurité

Un **thème de sécurité** est un élément pouvant avoir des impacts (négatifs ou positifs) sur la sécurité d'une communauté (ex. : criminalité, traumatismes non intentionnels).

On parlera d'**enjeu de sécurité** lorsqu'un thème de sécurité apparaîtra comme étant potentiellement problématique dans un milieu donné (ex. : augmentation perçue de la criminalité, vitesse excessive rapportée aux abords des écoles).

Finalement, le terme **problème de sécurité** est utilisé pour désigner un thème ou un enjeu de sécurité qui est problématique dans une communauté (ex. : augmentation du nombre de plaintes pour vols par effraction, vitesse excessive aux abords des écoles).

4

DIAGNOSTIC

■ Quels sont nos besoins en information ?

À ce stade, le groupe de travail a en main un thème ou une liste de thèmes de sécurité. Il s'agit maintenant d'investiguer chacun d'entre eux pour infirmer ou confirmer qu'il y a un problème et identifier le ou les problèmes de sécurité présents dans le milieu. Chaque thème pourra être investigué en répondant minimalement aux questions suivantes :

Quelles sont les manifestations concrètes du problème ?



Comment le problème se manifeste-t-il (ex. : incidents impliquant piétons et automobilistes, présence de désordre et d'incivilités) ?

Qui est au cœur du problème ?



Qui est affecté par le problème (ex. : victimes, agresseurs, personnes indirectement affectées par le désordre ou par un sentiment de peur) ?

Où le problème survient-il ?



Dans quel(s) secteur(s) le problème survient-il ? Quelles sont les limites de ce(s) secteur(s) ? Est-ce que ce(s) secteur(s) représente(nt) un territoire administratif ou un secteur défini par les usages ?

Quand le problème survient-il ?



À quel(s) moment(s) de la journée, de la semaine, du mois ou de l'année le problème survient-il ?

Quelle est l'ampleur du problème ?



Combien de personnes sont exposées ou affectées ? De ce nombre, combien de personnes ont eu une expérience négative (impacts physiques et psychosociaux, diminution de la qualité de vie ou de l'autonomie) ? Quelle est la gravité de l'expérience ?

Il est important de conserver une trace des sources consultées et des méthodes de données utilisées pour répondre à chacune de ces questions.

■ Comment obtenir les informations nécessaires ?

Pour être en mesure d'infirmer ou de confirmer qu'il y a un problème et d'identifier le(s) problème(s) de sécurité présents dans le milieu, il faudra d'abord consulter les données existantes (ex. : documents existants, statistiques disponibles), puis compléter au besoin si l'information disponible est incomplète ou si l'information nécessaire est inexistante par la construction de nouvelles données à partir de différentes méthodes (ex. : enquête, forum de discussion, observation directe du milieu).

Vous trouverez la description des différentes sources et méthodes, leurs principaux avantages et inconvénients, ainsi que le niveau d'utilité à chacune des étapes de la démarche structurée de planification des actions à l'annexe 4. De manière générale, les données existantes (ex. : documents existants, statistiques disponibles) devraient être les premières sources à explorer. La réalisation d'une enquête et de séances d'observation directe peuvent être utiles pour compléter l'information. Dans le cas où ces sources et méthodes ne permettent pas d'obtenir toute l'information nécessaire, des entretiens semi-dirigés et des forums de discussion peuvent aussi être réalisés. En plus de ces différentes sources et méthodes, les médias et les plateformes où les citoyens ou les groupes de personnes peuvent exprimer leurs préoccupations et faire part d'observations en matière de sécurité peuvent être consultés.

■ Comment procéder ?

Pour chacun des thèmes à investiguer, il est suggéré d'identifier les sources et les méthodes de collecte de données retenues, de désigner un responsable, de dresser la liste des collaborateurs potentiels, de planifier le budget et de prévoir une date de début et une date de fin. Un exemple de tableau de planification des activités pour investiguer les thèmes de sécurité est présenté à l'annexe 5. Les sections qui suivent décrivent sommairement le cheminement à suivre pour planifier les activités et investiguer les thèmes de sécurité.

Déterminer les sources à consulter et les méthodes à utiliser

Une fois les thèmes à investiguer déterminés, il s'agit maintenant de statuer sur les sources et les méthodes de collecte de données les plus appropriées pour infirmer ou confirmer qu'il y a un problème. Le même outil qui a servi à établir les thèmes à investiguer peut être utilisé à cette fin (annexe 4).

Le choix d'une source ou d'une méthode de collecte de données appropriée dépend de plusieurs éléments, dont :

- la nature de l'information à recueillir (quantitative ou qualitative⁹),
- le caractère sensible ou non des thèmes à investiguer (ex. : expériences de victimation),
- les caractéristiques de la population consultée (ex. : niveau d'alphabétisation, langues parlées et écrites),
- les ressources disponibles (au regard de l'expertise, du temps et de l'argent) pour collecter, traiter et analyser les informations et présenter les résultats,
- les caractéristiques de la méthode (ex. : coûts, complexité, disponibilité des outils de collecte).

Il s'agit ici d'investiguer les différents thèmes de sécurité pour déterminer les problèmes présents dans le milieu.

Les problèmes choisis à l'étape subséquente seront documentés plus en profondeur par la suite pour en avoir une meilleure compréhension et en comprendre les causes. Les sources et méthodes présentées ici seront également utiles à cette étape.

9. L'information recueillie peut être de nature qualitative ou quantitative. Tandis que les données qualitatives réfèrent aux informations colligées à partir d'un narratif verbal ou écrit permettant de décrire, analyser et comprendre le contenu des propos émis par une ou plusieurs personnes, les données quantitatives réfèrent à des informations mesurables servant à décrire des situations vécues au sein d'une société ou d'une population ou d'une sous-population. Les données qualitatives s'avèrent habituellement complémentaires aux données quantitatives.

La personne responsable de réaliser une activité pour investiguer les thèmes de sécurité doit s'assurer que l'ensemble des thèmes à investiguer par une même source ou une même méthode soient couverts. Pour chacune des méthodes de collecte de données proposées, différents guides méthodologiques sont disponibles¹⁰. Ces guides présentent l'information nécessaire pour vous aider à planifier et à réaliser toutes les activités requises, ainsi que pour faire ressortir des faits saillants reflétant une ou plusieurs informations significatives portant sur un même thème, une même population ou un même lieu.

Des informations concernant le recrutement des participants ainsi que des modèles de formulaire de consentement sont également présentés dans certains de ces guides méthodologiques. Afin de s'assurer que le recrutement des participants soit le plus impartial possible, toutes les personnes contactées devraient recevoir la même information (ex. : but du projet, déroulement de l'activité de collecte de données, bénéfices et inconvénients). Il faut également prévoir la manière de conserver les informations recueillies (ex. : fichiers électroniques chiffrés) tout en préservant la confidentialité et la protection des données. Il faut également prévoir pendant combien de temps les données recueillies seront conservées, cette période pouvant varier selon les besoins.

Il n'y a pas de source ou de méthode idéale, chacune comportant des avantages et des inconvénients. Le groupe de travail devra délibérer afin de convenir des sources et méthodes retenues pour avoir une image la plus représentative possible de la réalité. Par exemple, si votre diagnostic de sécurité porte sur l'ensemble de la population d'un milieu donné et que vous utilisez les forums de discussion à cette fin, certains sous-groupes de la population (ex. : personnes marginalisées, communautés culturelles, personnes vivant avec un handicap) peuvent ne pas spontanément répondre à un appel public pour participer à un forum de discussion et devront être rejoints par d'autres moyens.

Déterminer les ressources financières, humaines et matérielles nécessaires

Les ressources financières, humaines et matérielles qui seront consacrées à la réalisation des activités seront fonction, d'une part, de ce qui est disponible et, d'autre part, de ce qui est nécessaire. Advenant un écart important, un choix s'imposera au groupe de travail : soit abandonner un thème à investiguer ou une méthode de collecte de données, soit trouver des ressources complémentaires (ex. : demande de fonds à l'autorité concernée, recherche de collaborateurs ou de partenaires). Pour chacune des activités, il est essentiel de nommer un responsable et de s'assurer que chaque personne impliquée réalise les activités attendues.

Vous pouvez également identifier les collaborateurs potentiels qui pourront vous soutenir dans les activités visant à investiguer les différents thèmes de sécurité. Ce peut être un organisme qui offre de photocopier des documents, un autre qui offre la collaboration de l'une de ses ressources pour soutenir le traitement des données, un autre organisme qui soutiendra l'analyse des résultats, un organisme qui offre de mettre à contribution ses bénévoles pour une collecte ou encore un journal de quartier qui offre d'écrire un article présentant la démarche entreprise.

10. Différents guides méthodologiques portant sur la réalisation d'une enquête, ainsi que sur l'organisation de forums de discussions, d'entretiens semi-dirigés ou d'observation directe sont disponibles sur le site Web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>

Déterminer l'échéancier

Il s'agit ici de déterminer, pour chacune des activités à réaliser, une date de début et une date de fin estimée. Ce calendrier doit généralement respecter une certaine logique dans l'ordonnement des activités, tenir compte du temps nécessaire à la réalisation de chacune des activités et des contraintes connues des personnes ou des groupes impliqués. Puisque la réalisation du diagnostic de sécurité devrait idéalement se faire sur une période maximale de six mois, l'échéancier de chaque activité devra être planifié dans cette optique.

■ Principes éthiques à respecter

Au moment d'investiguer les thèmes de sécurité, des enjeux éthiques pourraient survenir. Pour guider cette réflexion, certains principes éthiques à respecter sont présentés dans l'encadré ci-contre et l'annexe 6 développe plus en profondeur les aspects éthiques à considérer.

Il y a aussi des enjeux liés au fait que certains thèmes peuvent être difficiles à aborder (ex. : agression subie) et peuvent faire resurgir des émotions ou de mauvais souvenirs. Il est donc pertinent de fournir aux personnes qui vont collecter les données une liste de références utiles pour orienter les répondants en cas de besoin vers des services d'écoute ou des ressources du milieu (ex. : ligne d'écoute 24/7, centre d'aide aux victimes d'actes criminels).

■ Identifier le ou les problèmes de sécurité

Une fois les informations nécessaires obtenues, un effort d'intégration et de synthèse s'impose, à partir des faits saillants, pour confirmer ou infirmer qu'il y a un problème et identifier le(s) problème(s) de sécurité présent(s) dans le milieu.

Il s'agit essentiellement de faire des regroupements pertinents lorsque plusieurs faits saillants concernent un même thème de sécurité¹¹. Il s'agit également de classer ces informations selon différents critères et de dégager les problèmes de sécurité selon différents thèmes (ex. : vols, violence conjugale, sentiment de sécurité, accidents et traumatismes non intentionnels), différentes clientèles (ex. : jeunes, personnes âgées, femmes, cyclistes et piétons) ou certains milieux (ex. : parc, rues particulières, secteur, école). Cet exercice fait appel à un jugement basé sur la connaissance du milieu et de sa population, raison pour laquelle vous avez tout intérêt à réaliser cette activité en groupe et avec les ressources ayant participé aux différentes activités menées pour investiguer les thèmes de sécurité si certaines d'entre elles ont été réalisées par d'autres personnes que les membres du groupe.

Quelques principes éthiques à respecter :

- Le respect de la dignité humaine.
- La prise en compte de la vulnérabilité de certaines personnes.
- Le respect du consentement libre et éclairé.
- Le respect de la vie privée et des renseignements personnels.
- La réduction des inconvénients et l'optimisation des avantages pour la population.

4

DIAGNOSTIC

11. La manière de dégager des faits saillants à partir d'informations significatives est présentée dans les différents guides méthodologiques disponibles sur le site Web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>

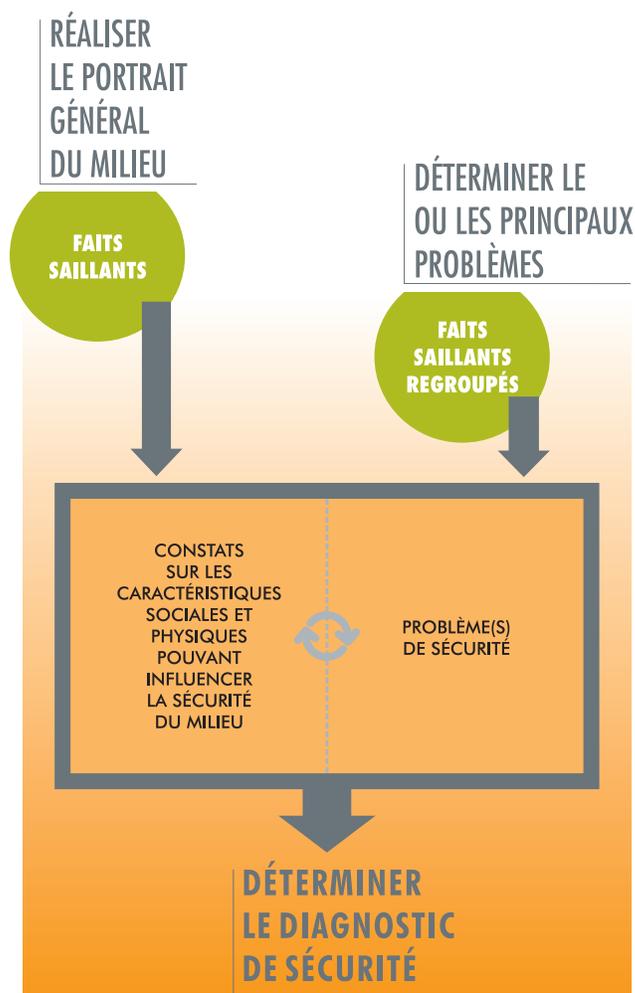
ÉNONCER LE DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ

Cette activité constitue l'aboutissement de tout le cheminement que vous avez parcouru pour énoncer le diagnostic de sécurité et repose en grande partie sur un processus délibératif¹². Par conséquent, elle devrait être faite en groupe.

Tel qu'il a été précisé dans la définition donnée au début de ce manuel, faire un diagnostic de sécurité consiste à produire un état de situation en matière de sécurité dans un milieu donné. Il s'agit d'une étape visant à fournir l'information la plus objective possible dans le but de mieux intervenir.

Dans le cadre de la démarche proposée pour maintenir ou améliorer la sécurité d'un milieu, le diagnostic de sécurité sera énoncé à partir d'un problème ou d'une liste de problèmes de sécurité en intégrant, lorsque pertinent, certains éléments découlant du portrait général du milieu (figure 3).

Figure 3 Cheminement pour déterminer un diagnostic de sécurité



12. Un processus délibératif est « un processus permettant à un groupe de recevoir et d'échanger de l'information, de faire l'examen critique d'un enjeu, et d'en venir à une entente qui guidera la prise de décision (Fearon, 1998) » (Gauvin, 2009).

VALIDER LE DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ

Vous avez en main un diagnostic de sécurité qui comprend un problème ou une liste de problèmes de sécurité en intégrant, lorsque pertinent, certains éléments découlant du portrait général du milieu.

Il est maintenant temps de valider votre diagnostic de sécurité. L'objectif de cette activité est de valider l'interprétation des faits saillants découlant de l'analyse de l'ensemble de l'information recueillie à l'aide des différentes sources et méthodes utilisées. À cette fin, il est conseillé de diffuser le diagnostic de sécurité à un nombre limité de personnes comprenant notamment celles ayant contribué de plus près aux activités pour investiguer les différents thèmes de sécurité (ex. : informateur clé, représentant du service de police, représentant de l'autorité appropriée), un expert, un ou des représentants de la population et des groupes de personnes et des organisations susceptibles de contribuer au plan d'action. Il pourrait être périlleux en effet de présenter une liste de problèmes à un vaste auditoire, de même qu'aux médias, sans avoir au préalable réfléchi à des actions à mettre en œuvre ultérieurement. Il faudra rendre explicite la démarche réalisée et rendre disponible l'ensemble des documents ayant servi à déterminer le diagnostic de sécurité.

Afin de s'assurer du succès de cette étape, il est préférable de bien la planifier en répondant aux questions suivantes :

- Auprès de qui la validation sera-t-elle faite (ex. : certains citoyens, décideurs ou gestionnaires, politiciens, collaborateurs, groupes ciblés de la population) ?
- Quels seront les stratégies ou les moyens privilégiés (ex. : rencontres formelles, forum de discussion, rétroaction sur un site Web) ?
- Qui en sera responsable (ex. : le groupe de travail, un membre du groupe de travail) ?
- Quand cette validation aura-t-elle lieu ?
- Quel budget sera nécessaire ?

Peu importe la stratégie et les moyens utilisés pour valider le diagnostic, quatre questions devront être minimalement examinées dans le processus de validation, soit :

- Est-ce que les personnes consultées sont d'avis que le diagnostic reflète bien les problèmes de sécurité du milieu ?
- Est-ce que des problèmes importants ont été ignorés ?
- Quel est leur niveau d'accord avec chacun des énoncés du diagnostic ?
- Y a-t-il des informations complémentaires au regard du problème ou de chacun des problèmes ?

Sans changer complètement un diagnostic de sécurité qui aurait été établi en réalisant les activités proposées dans le présent volume, la validation permettra de le compléter ou d'en nuancer le contenu, le cas échéant. Par ailleurs, cet exercice entraînera une forme d'appropriation des résultats par le milieu, ce qui constituera une condition favorable à la motivation et à la participation des principaux partenaires, ainsi que pour passer à l'action.

Enfin, bien que ce ne soit pas la finalité du diagnostic de sélectionner les problèmes sur lesquels va porter le plan d'action, vous pourriez tout de même utiliser cette activité de validation pour cibler les éléments du diagnostic de sécurité perçus comme prioritaires.

Après cet exercice de validation, votre diagnostic devrait faire l'objet d'un rapport décrivant sommairement le contexte ayant conduit à la réalisation du diagnostic de sécurité, les objectifs poursuivis, la vision adoptée de la sécurité, la population et le territoire d'intérêt, les thèmes de sécurité retenus, les sources ou les méthodes de collecte de données utilisées (pour colliger, traiter et analyser les données et valider le diagnostic), les principaux faits saillants découlant du portrait général du milieu et le ou les problèmes de sécurité identifiés.

LE DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ EN BREF

À la fin de l'étape visant à déterminer le diagnostic de sécurité, vous avez donc en main :

- les faits saillants sur certaines caractéristiques géographiques, humaines, économiques ou liées au logement, ainsi que sur les caractéristiques sociales et physiques pouvant influencer la sécurité du milieu,
- un problème ou une liste de problèmes de sécurité,
- un diagnostic de sécurité énoncé à partir d'un problème ou d'une liste de problèmes de sécurité en intégrant, lorsque pertinent, certains faits saillants découlant du portrait général du milieu,
- un diagnostic de sécurité validé auprès d'un public restreint, notamment auprès de ceux qui ont contribué de plus près à l'élaboration du diagnostic, les représentants de la population et les représentants des organisations susceptibles de contribuer au plan d'action.

À l'issue de cette étape, vous serez en mesure de choisir les problèmes sur lesquels vous souhaitez agir, s'ils sont trop nombreux pour faire l'objet d'un plan d'action selon les ressources disponibles ou les capacités du milieu, pour ensuite mieux les comprendre et établir un plan d'action visant à réduire ou solutionner un ou plusieurs problèmes de sécurité. Les activités à réaliser pour poursuivre les étapes de la démarche structurée de planification des actions sont présentées dans le volume *Passer d'un diagnostic de sécurité à un plan d'action : un guide à l'intention des collectivités locales – 2^e édition*¹³.

L'exemple suivant regroupe les différentes activités réalisées à l'étape du diagnostic. Quoique fictif, cet exemple se veut le plus vraisemblable possible.

13. Vous pouvez consulter le volume *Passer d'un diagnostic de sécurité à un plan d'action : un guide à l'intention des collectivités locales – 2^e édition* sur le site Web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>



L'exemple de la municipalité de Saint-Gelais

Lors de la deuxième rencontre du groupe de travail, les membres ont convenu d'un cheminement pour déterminer le diagnostic de sécurité, soit :

- Réaliser un portrait général du milieu pour documenter les caractéristiques géographiques, humaines et économiques du milieu de même que certaines des caractéristiques physiques liées au logement.
- Identifier les principaux enjeux de sécurité perçus par les membres du groupe de travail.
- Collecter les informations nécessaires pour investiguer les enjeux de sécurité identifiés.

Il a d'abord été convenu que le portrait général du milieu soit réalisé par le responsable du groupe de travail et que les faits saillants découlant de ce portrait soient présentés lors de la quatrième rencontre.

Pour identifier les principaux enjeux de sécurité perçus par les membres du groupe de travail, un tour de table a été réalisé afin que chacun puisse exprimer ses préoccupations et ses observations au regard de la sécurité du milieu. Les enjeux suivants ont été mentionnés :

- Chutes chez les personnes âgées lors de déplacements sur la voie publique.
- Désordre et délabrement croissant du Quartier Sud, des deux principaux parcs de la municipalité et d'une partie du Secteur commercial.
- Excès de vitesse sur l'ensemble du territoire de la municipalité.
- Crainte des personnes âgées de sortir seules pour avoir accès aux services et participer aux activités de la communauté.

Le groupe de travail a complété ce tour de table en consultant une liste des thèmes de sécurité pour déterminer si d'autres enjeux seraient pertinents à investiguer. Les enjeux suivants ont été retenus :

- Criminalité
- Violence conjugale
- Intimidation vécue dans les écoles

Afin d'obtenir les informations nécessaires pour investiguer les enjeux identifiés par les membres, ces derniers ont été invités à identifier des sources à consulter. Il s'agissait avant tout d'identifier des documents présentant des statistiques ou d'autres données pertinentes. Une liste regroupant l'ensemble des sources a ainsi été constituée. Chaque membre était ensuite invité à compléter cette liste si, après avoir mené des consultations à l'intérieur de leur organisation, d'autres sources devaient être ajoutées.

Lors de la troisième rencontre, le groupe de travail a pris connaissance de la liste des documents disponibles pour chacun des enjeux de sécurité. Après discussion, il est apparu pertinent de consulter certains informateurs clés pour obtenir une information complémentaire sur les enjeux des chutes chez les personnes âgées, de la violence conjugale et de l'intimidation dans les écoles. Il a également été décidé de mener une enquête auprès de la population pour obtenir ses perceptions sur divers aspects de la sécurité des personnes.

L'ensemble des activités de collecte nécessaires ont ensuite été consolidées dans une grille de planification précisant pour chaque activité le ou la responsable, les collaborateurs, les moyens à déployer et un échéancier. Il était attendu qu'une fois l'activité de collecte réalisée, chaque responsable présentait les informations significatives retenues et les faits saillants qui en découlent.

Dans un souci d'efficacité, lorsque plusieurs enjeux faisaient appel à la consultation des mêmes sources, il a été convenu de se coordonner afin d'éviter la duplication des efforts (ex. : éviter de consulter le même informateur clé à deux reprises pour deux enjeux différents).

Comme prévu, à la quatrième rencontre, le responsable du groupe de travail a présenté les faits saillants concernant le portrait du milieu. Ainsi, il a observé que :

- ❑ Les 15 à 24 ans sont surreprésentés dans la municipalité de Saint-Gelais par rapport à ce qui est observé pour l'ensemble du Québec.
- ❑ Bien que le revenu médian de la municipalité soit comparable à l'ensemble du Québec, il est nettement inférieur dans le Quartier Sud.
- ❑ Un taux de chômage élevé est également observé dans le Quartier Sud.
- ❑ En excluant la zone des résidences secondaires dans le Quartier Nord, la proportion de ménages propriétaires de leur habitation est inférieure à celle du Québec.

Mis à part la structure d'âge, le groupe de travail a considéré que les trois autres faits saillants étaient fortement liés entre eux. Ils traduisaient une situation économique plus difficile, notamment dans le Quartier Sud, sans doute associée à la fermeture de deux usines au cours des cinq dernières années. La vulnérabilité économique du milieu a donc été retenue dans le diagnostic de sécurité.

Les informations permettant d'investiguer les principaux enjeux de sécurité retenus ont été collectées comme prévu. Les informations significatives et les faits saillants qui en découlent ont été discutés en groupe lors des rencontres suivantes. Les faits saillants portant sur un même thème ont été regroupés, puis traduits en problèmes de sécurité.

Regroupement de l'ensemble des faits saillants tirés des activités
 pour identifier les problèmes de sécurité de la municipalité de Saint-Gelais

Faits saillants	Thème	Clientèle	Lieu	Problème de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> • La municipalité rapporte une tendance à la hausse de la criminalité contre les biens au cours des trois dernières années. [DE] 	Criminalité contre les biens	Population générale	Municipalité	1 Problème de vols par effraction dans la municipalité, principalement dans les résidences du Quartier Nord.
<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'introductions par effraction supérieur à la région et supérieur au taux observé pour le Québec. [SD] 	Infractions contre les biens	Population générale	Municipalité	
<ul style="list-style-type: none"> • L'an dernier, la police a rapporté une augmentation des plaintes pour introduction par effraction au cours des mois d'hiver dans le secteur des résidences secondaires de la municipalité (situées dans le Quartier Nord). [DE] 	Introduction par effraction	Population saisonnière	Quartier Nord	
<ul style="list-style-type: none"> • Problème de vol par effraction dans les résidences du Quartier Nord. [Es] 	Vols	Population générale	Quartier Nord	

Légende

- DE Faits saillants en provenance de documents existants
- SD Faits saillants en provenance de statistiques disponibles
- Es Faits saillants en provenance de l'enquête sur la sécurité
- E Faits saillants en provenance des entretiens semi-dirigés

Faits saillants	Thème	Clientèle	Lieu	Problème de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation et taux plus élevé d'hospitalisations attribuables à une chute survenue sur la voie publique ayant occasionné une fracture chez les personnes âgées comparativement à d'autres municipalités comparables. [SD] 	Chutes	Personnes âgées	Municipalité	<p>2</p> <p>Chutes et peur de chuter chez les personnes âgées associées à un environnement mal entretenu ou inadapté pour cette population. Problème particulièrement important dans le Quartier Sud.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Les personnes âgées se disent majoritairement insatisfaites du déneigement et du déglçage des rues et des trottoirs. [Es] 	Satisfaction du déneigement et du déglçage	Personnes âgées	Municipalité	
<ul style="list-style-type: none"> De nombreuses plaintes ont été colligées par la municipalité concernant des trottoirs mal déneigés. [DE] 	Satisfaction du déneigement et du déglçage	Personnes âgées	Municipalité	
<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs personnes âgées visitées par les infirmières à leur domicile sortent très peu l'hiver, car elles ont peur de chuter. Elles vivent donc de l'isolement et de la solitude. [E] 	Chutes	Personnes âgées	Quartier Sud/ municipalité	
<ul style="list-style-type: none"> L'environnement semble mal adapté pour permettre la marche des personnes âgées à leur rythme et en toute sécurité. [E] 	Chutes	Personnes âgées	Quartier Sud/ municipalité	

Légende

- DE Faits saillants en provenance de documents existants
- SD Faits saillants en provenance de statistiques disponibles
- Es Faits saillants en provenance de l'enquête sur la sécurité
- E Faits saillants en provenance des entretiens semi-dirigés

Faits saillants	Thème	Clientèle	Lieu	Problème de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> Taux de méfaits supérieur à la région et supérieur au taux observé pour le Québec. [DE] 	Infractions contre les biens	Population générale	Municipalité	<p>3</p> <p>Problèmes de désordre et d'incivilités dans plusieurs secteurs de la municipalité associés notamment au délabrement de certains lieux publics, à la présence d'immeubles abandonnés et aux comportements de certains groupes de jeunes (appropriation de certains lieux publics et tapage).</p>
<ul style="list-style-type: none"> Taux d'infractions relatives aux drogues et autres substances supérieur à la région et supérieur au taux observé pour le Québec. [DE] 	Infractions relatives aux drogues et autres substances	Population générale	Municipalité	
<ul style="list-style-type: none"> L'appropriation de certains lieux publics et le tapage nocturne par les jeunes dans le Quartier Sud et le Secteur commercial dérangent les citoyens et ont fait l'objet de plaintes. [DE] 	Désordre	Population générale	Quartier Sud/ Secteur commercial	
<ul style="list-style-type: none"> Des inquiétudes concernant le va-et-vient de personnes autour des immeubles ont été formulées à la municipalité par des citoyens. [DE] 	Désordre	Population générale	Quartier Sud/ Secteur commercial	
<ul style="list-style-type: none"> Constats de désordre et de délabrement du Quartier Sud, du Secteur commercial et des deux principaux parcs rapportés à la municipalité. [DE] 	Désordre	Population générale	Quartier Sud/ Secteur commercial/ parcs	
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts de restauration des modules de jeu installés dans les deux principaux parcs de la municipalité à la suite du vandalisme. [DE] 	Désordre	Population générale	Parcs	
<ul style="list-style-type: none"> Sentiment de sécurité chez les résidents et les commerçants du Quartier Sud et du Secteur commercial inférieur à celui des autres quartiers de la municipalité. [Es] 	Sentiment de sécurité	Population générale	Quartier Sud/ Secteur commercial	
<ul style="list-style-type: none"> Perception de désordre dans le Quartier Sud qui se manifeste essentiellement par du vandalisme, de la vente ou de la consommation de drogue dans les lieux publics. [Es] 	Désordre	Population générale	Quartier Sud	

Légende

- DE Faits saillants en provenance de documents existants
- SD Faits saillants en provenance de statistiques disponibles
- Es Faits saillants en provenance de l'enquête sur la sécurité
- E Faits saillants en provenance des entretiens semi-dirigés

Faits saillants	Thème	Clientèle	Lieu	Problème de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> Taux de voies de fait supérieur à la région et supérieur au taux observé pour le Québec. [DE] 	Infractions contre la personne	Population générale	Municipalité	4 Problème de violence conjugale dans le Quartier Sud.
<ul style="list-style-type: none"> Légère augmentation du nombre d'interventions policières pour violence conjugale dans la municipalité au cours des cinq dernières années. [DE] 	Violence conjugale	Population générale	Municipalité	
<ul style="list-style-type: none"> Présence de violence conjugale. [E] 	Violence conjugale	Population générale	Municipalité	
<ul style="list-style-type: none"> Problème de violence conjugale dans le Quartier Sud. [Es] 	Violence conjugale	Population générale	Quartier Sud	

Faits saillants	Thème	Clientèle	Lieu	Problème de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes sont victimes ou exposés à différentes formes d'intimidation à l'école. [E] 	Intimidation	Enfants d'âge primaire et jeunes du secondaire	Écoles/ Quartier Sud	5 Intimidation dans les écoles primaires et l'école secondaire du Quartier Sud.
<ul style="list-style-type: none"> Haut taux de plaintes pour intimidation rapporté dans les deux écoles primaires et dans l'école secondaire du Quartier Sud. [DE] 	Intimidation	Enfants d'âge primaire et jeunes du secondaire	Écoles/ Quartier Sud	

Faits saillants	Thème	Clientèle	Lieu	Problème de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> Dépôt d'une pétition pour ralentir la vitesse dans certains secteurs, car des parents se sont dits inquiets de la vitesse et de la sécurité des enfants lors des déplacements scolaires à pied. [DE] 	Sécurité routière	Enfants d'âge primaire/ population générale	Quartier Sud	6 Problèmes de sécurité routière dans plusieurs secteurs de la municipalité (sécurité des enfants lors de leurs déplacements et excès de vitesse).
<ul style="list-style-type: none"> La sécurité routière est le problème de sécurité qui préoccupe le plus la population de la municipalité. [Es] 	Sécurité routière	Population générale	Municipalité	
<ul style="list-style-type: none"> Excès de vitesse répertoriés autour de certaines écoles primaires et dans le Secteur commercial en période d'achalandage. [DE] 	Sécurité routière	Enfants d'âge primaire/ population générale	Quartier Sud/ Secteur commercial	

Légende

- DE Faits saillants en provenance de documents existants
- SD Faits saillants en provenance de statistiques disponibles
- Es Faits saillants en provenance de l'enquête sur la sécurité
- E Faits saillants en provenance des entretiens semi-dirigés

4
DIAGNOSTIC

Faits saillants	Thème	Clientèle	Lieu	Problème de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> Des plaintes ont été adressées à la municipalité par des personnes âgées qui ne se sentaient pas en sécurité dans les parcs ni lors de leurs déplacements à pied. [DE] 	Sentiment de sécurité	Personnes âgées	Quartier Sud/ parcs	<p>7</p> <p>Faible sentiment de sécurité chez les personnes âgées. Ce sentiment est notamment associé à du désordre causé par des groupes de jeunes dans certains secteurs, particulièrement dans les parcs et le Quartier Sud.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Les personnes âgées expriment de l'insécurité tant à leur résidence qu'au moment d'éventuels déplacements après la tombée de la nuit. [E] 	Sentiment de sécurité	Personnes âgées	Municipalité	
<ul style="list-style-type: none"> Les personnes âgées ont peur en raison des activités des jeunes dans les parcs. Lien probable avec les faits saillants sur le désordre et les incivilités. [E] 	Sentiment de sécurité	Personnes âgées	Parcs	
<ul style="list-style-type: none"> Les personnes âgées affichent un haut taux d'insécurité qui se manifeste par des comportements de protection et une méfiance à l'égard des jeunes. [Es] 	Sentiment de sécurité	Personnes âgées	Municipalité	
<ul style="list-style-type: none"> Le parc du Quartier Sud est une source d'insécurité pour les personnes âgées. [Es] 	Sentiment de sécurité	Personnes âgées	Quartier Sud/ parcs	

Légende

- DE Faits saillants en provenance de documents existants
- SD Faits saillants en provenance de statistiques disponibles
- Es Faits saillants en provenance de l'enquête sur la sécurité
- E Faits saillants en provenance des entretiens semi-dirigés

Au terme de cette activité, le groupe de travail a énoncé les sept problèmes suivants :

- ❶ Problème de vols par effraction dans la municipalité, principalement dans les résidences du Quartier Nord.
- ❷ Chutes et peur de chuter chez les personnes âgées associées à un environnement mal entretenu ou inadapté pour cette population. Problème particulièrement important dans le Quartier Sud.
- ❸ Problèmes de désordre et d'incivilités dans plusieurs secteurs de la municipalité associés notamment au délabrement de certains lieux publics, à la présence d'immeubles abandonnés et aux comportements de certains groupes de jeunes (appropriation de certains lieux publics et tapage).
- ❹ Problème de violence conjugale dans le Quartier Sud.
- ❺ Intimidation dans les deux écoles primaires et dans l'école secondaire du Quartier Sud.
- ❻ Problèmes de sécurité routière dans plusieurs secteurs de la municipalité (sécurité des enfants lors de leurs déplacements et excès de vitesse).
- ❼ Faible sentiment de sécurité chez les personnes âgées. Ce sentiment est notamment associé à du désordre causé par des groupes de jeunes dans certains secteurs, particulièrement dans les parcs et le Quartier Sud.

Les problèmes du Quartier Sud devront être examinés au regard de sa vulnérabilité économique.

Le groupe de travail a soumis le diagnostic de sécurité au conseil municipal pour fins de validation. Il a décidé de classer les problèmes énoncés dans le diagnostic en identifiant une clientèle particulièrement affectée (les personnes âgées) et les lieux les plus concernés (l'ensemble du territoire, le Quartier Sud, le Quartier Nord, le Secteur commercial et les parcs) en soulignant la vulnérabilité économique du Quartier Sud. La présentation faite aux membres du conseil municipal souligne donc les éléments suivants :

Par rapport à la clientèle :

- Les personnes âgées : problèmes de sécurité lors de leurs déplacements. Elles manifestent un faible sentiment de sécurité, sont plus souvent qu'auparavant victimes de chutes et ont peur de chuter.

Par rapport aux lieux :

- Dans l'ensemble du territoire : problèmes de sécurité routière (sécurité des enfants lors de leurs déplacements et excès de vitesse dans plusieurs secteurs de la municipalité).
- Dans le Quartier Sud : intimidation à l'école, violence conjugale, faible sentiment de sécurité, chutes des personnes âgées sur la voie publique, désordre et incivilités (graffitis, vandalisme, comportements dérangeants, appropriation de lieux publics, consommation de drogues et d'alcool dans des lieux publics). Ces problèmes devront être considérés en tenant compte de la vulnérabilité économique particulière de ce quartier.
- Dans le Quartier Nord : problème de vols dans les résidences.
- Dans le Secteur commercial : problème de vitesse, désordre et incivilités.

Après la présentation et la discussion qui a suivi, le conseil municipal a entériné le diagnostic de sécurité et a invité le groupe de travail à poursuivre les travaux.

Références

- BILODEAU, A., GALARNEAU, M., FOURNIER, M., POTVIN, L., SÉNÉCAL, G. et BERNIER, J. (2014). *Outil diagnostique de l'action en partenariat*. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
- BILODEAU, A., PARENT, A.-A. et POTVIN, L. (2019). *Les collaborations intersectorielles et l'action en partenariat, comment ça marche ?* Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé, Université de Montréal. <https://centreinteractions.ca>
- CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LA POLICE (2001). *Diagnostic local de sécurité. Contrat local de sécurité périurbain de l'agglomération de Toulouse*. Presses de l'Université de Toulouse.
- COMMUNITIES THAT Care (2007). *Community planning training. Developing community-level outcomes, module 2*. <http://www.sdr.org>
- FARRALL, S. D., JACKSON, J. et GRAY, E. (2009). *Social order and the fear of crime in contemporary times*. Oxford University Press.
- GAUVIN, P.-F. (2009). *Qu'est-ce qu'un processus délibératif?* Centre de collaboration national sur les politiques publiques et la santé, Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca>
- HADDON, W. (1980). Conference on the prevention of motor vehicle crash injury, proceedings. *Israel Journal of Medical Science*, 16(1), 45-68.
- HADDON, W. et BAKER, S. P. (1981). Injury control. In D. Clark et B. MacMahon (Éds.), *Preventive and Community Medicine* (Brown and Company, p. 109-140).
- KELLING, G. L. et WILSON, J. Q. (1982). Broken windows. The police and neighborhood safety. *The Atlantic*.
- KILLIAS, M. et CLERICI, C. (2000). Different measures of vulnerability in their relation to different dimensions of fear of crime. *The British Journal of Criminology*, 40(3), 437-450.
- KONDO, M. C., ANDREYEVA, E., SOUTH, E. C., MACDONALD, J. M. et BRANAS, C. C. (2018). Neighborhood interventions to reduce violence. *Annual Review of Public Health*, 39, 253-271.
- LAROUSSE (Page consultée le 4 juin 2021). *Communauté – définition*, Dictionnaire Larousse, [en ligne], <https://www.larousse.fr>
- LATENDRESSE, J. (2007). *La mobilisation : Le moteur de l'action*. Centre 1, 2, 3 GO !
- LEMAN-LANGLOIS, S. (2010). *Le maintien de l'ordre, cours n° 8, Sécurité intérieure : Nature et missions*, SIP 1000.
- MAURICE, P., LAVOIE, M., LEVAQUE, R., CHAPDELAIN, A., BÉLANGER-BONNEAU, H., SVANSTRÖM, L., LAFLAMME, L., ANDERSSON, R. et ROMER, C. (1998). *Sécurité et promotion de la sécurité : Aspects conceptuels et opérationnels*. Centre collaborateur OMS du Québec pour la promotion de la sécurité et la prévention des traumatismes. <https://www.inspq.qc.ca>

- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2000). *Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants. Résultat d'une réflexion commune*. Ministère de la Santé et des Services sociaux. <http://publications.msss.gouv.qc.ca>
- OICKLE, D. (Page consultée le 20 janvier 2021). Les 5 questions sur la collaboration intersectorielle. *Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé - blogue*. <https://nccdh.ca>
- OKUNOLA, S. et AMOLE, D. (2012). Perception of safety, social participation and vulnerability in an urban neighbourhood, Lagos, Nigeria. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 35, 505–513.
- PERREAULT, S. (2017). *Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité, 2014* (produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada; Juristat). Statistique Canada.
- ROCHÉ, S. (1994). *Insécurité et libertés*, Seuil.
- SAMPSON, R. J. et RAUDENBUSH, S. W. (1999). Systematic social observation of public spaces: A new look at disorder in urban neighborhoods. *American Journal of Sociology*, 105(3), 603-651.
- SANSFAÇON, D. (2006). *Guide méthodologique sur le diagnostic des nuisances relatives aux drogues et à la prostitution*. Centre international de prévention du crime.
- SKOGAN, W. G. (1990). *Disorder and decline. Crime and the spiral of decay in american neighborhoods*. University of California Press.
- TAYLOR, R. B. (1999). The incivilities thesis: Theory, measurement, and policy. In R. H. Langworthy (Éd.), *Measuring what matters: Proceedings from the Policing Research Institute meetings* (p. 65–88). National Institute of Justice and Office of Community Oriented Policing Services.
- THOMASSIN, C. (2000). La mesure de la criminalité. *Bulletin d'information sur la criminalité et l'organisation policière*, 2(1), 1-18.
- WALLACE, M., TURNER, J., Matarazzo, A. et BABYAK, C. (2009). *La mesure de la criminalité au Canada : Présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité* (N° 85-004-X au catalogue). Statistique Canada.

ANNEXE 1

CARTE DES ACTEURS



Carte des acteurs

Qu'est-ce qu'une carte des acteurs ?

C'est une analyse visant à identifier les principaux acteurs interpellés par un projet. Cette activité est relativement simple à réaliser et ne nécessite pas le recours à des expertises externes à l'équipe de projet. La carte des acteurs doit être dressée dès l'étape de la mobilisation et être complétée au besoin au fur et à mesure de l'évolution des travaux.

En quoi est-elle utile ?

Elle permet de constituer un groupe de référence qui représente au mieux la variété des perceptions, opinions, attentes, résistances et intérêts présents dans la population en ce qui a trait aux expériences de sécurité et d'insécurité vécues dans un milieu donné. Elle facilitera ainsi le choix des acteurs (leaders d'opinion et représentants de groupes) qui doivent être consultés au cours des différentes activités visant à investiguer des thèmes de sécurité ou qui pourront d'une manière ou d'une autre contribuer aux travaux.

Comment la constituer ?

Il s'agit, en premier lieu, de dresser une liste la plus complète possible des personnes, groupes de personnes et organisations du milieu pouvant être concernés ou affectés par le ou les enjeux de sécurité, par les travaux du groupe de travail ou par les actions qui seront mises en place (parties prenantes) ou susceptibles de collaborer au projet ou de participer à l'une ou l'autre des activités visant à investiguer des thèmes de sécurité (collaborateurs). À cet effet, il peut s'avérer d'une grande utilité de rencontrer certaines personnes clés ayant une bonne connaissance du milieu. Les organismes publics et les groupes communautaires peuvent être repérés par la consultation de certains sites Web.

La question de la représentation et de la représentativité des acteurs n'est pas facile à traiter. Ces acteurs peuvent être en effet à la fois nombreux et disséminés. Il importe de faire valider la composition de la carte des acteurs par l'ensemble des acteurs clés repérés.

Un exemple de grille à remplir pour dresser la carte des acteurs est présenté à la page suivante.

Exemple de carte des acteurs

Niveau	Secteur géographique	Organisme ou personne	Adresse	Nombre de personnes	Personne contact	Fonction	Coordonnées	Intérêt manifesté
Municipal	(non pertinent)	Conseil de ville	compléter	7	Louise Blais	Mairesse	Tél. : Courriel :	oui
Municipal	(non pertinent)	Service des incendies	compléter	15	Pierre Jean	Directeur	Tél. : Fax :	oui
Municipal	(non pertinent)	Service des transports	compléter	6	Lisa Larue	Directrice	Tél. : Fax :	non
Municipal	Quartier n° 3	Service des loisirs	compléter	5	Mimi Brown	Directrice	Tél. : Fax :	oui
Municipal	Quartier n° 1	Maison des jeunes	compléter	9	Éric Lapierre	Directeur	Tél. : Fax :	oui
Municipal	(non pertinent)	Club de retraités	compléter	25	Jeanne Doré	Directrice	Tél. :	oui
Municipal	Quartier n° 2	Regroupement de citoyens	compléter	1	Colette Simon	Représentante	Tél. : Courriel :	oui
Régional	(non pertinent)	CLSC	compléter	35	Guy Bastien	Organisateur communautaire	Tél. : Courriel :	oui
Régional	(non pertinent)	École sec. Boisjoli	compléter	30	Simone Leblanc	Directrice	Tél. : Courriel :	oui
Régional	(non pertinent)	Entreprise J.B. Alarme	compléter	3	Jean Gauvin	Directeur	Tél. : Télééc. :	non
National	(non pertinent)	Sûreté du Québec	compléter	15	Paul Cyr	Directeur régional	Tél. : Télééc. :	oui

ANNEXE 2

DÉFINITION DES THÈMES COUVERTS DANS LA COLLECTION



Définition des thèmes couverts dans la collection

CRIMINALITÉ ET VICTIMATION DES PERSONNES

Les thèmes de la criminalité et de la victimation sont incontournables. Ce sont souvent les premières préoccupations qui viennent à l'esprit lorsqu'il est question de la sécurité d'un milieu. Ils ont une influence directe sur la paix sociale et la cohésion d'un milieu, touchant ainsi, à des degrés divers, la qualité de vie de la population.

La **criminalité** est définie par l'ensemble des infractions à des lois fédérales, notamment au *Code criminel* et aux lois relatives aux drogues et autres substances. Même si elles constituent un excellent moyen d'estimer l'importance de la criminalité présente sur un territoire, les statistiques officielles de criminalité reflètent les crimes déclarés par la police, elles ne sont donc pas toujours représentatives de l'ensemble des actes et événements criminels. Beaucoup d'événements ne sont en effet pas rapportés ou connus des organisations policières en raison de leur nature (ex. : violence psychologique, vols d'objets ayant peu de valeurs financières), de leur intensité ou parce qu'ils ne font pas l'objet d'une plainte officielle (Thomassin, 2000; Wallace et coll., 2009).

La **victimation** est définie comme le fait qu'une personne ait subi un acte qui porte atteinte à sa personne ou à ses biens (Roché, 1994). Bien qu'il existe des données sur les victimes dans les statistiques officielles, elles sont difficiles à obtenir des organisations policières en raison de problèmes de confidentialité, notamment dans les communautés peu peuplées. C'est pourquoi il est souvent nécessaire d'avoir recours à des enquêtes de victimation ou à d'autres méthodes de collecte de données.

Dans le contexte d'une démarche de planification des actions visant le maintien ou l'amélioration du niveau de sécurité d'un milieu, les informations sur la criminalité et la victimation peuvent provenir de plusieurs sources. Lorsqu'elles sont documentées à partir des statistiques officielles, les termes du *Code criminel* sont utilisés (ex. : homicide, voies de fait, vol qualifié, introduction par effraction). Par ailleurs, lorsque ces sources sont documentées à partir d'autres sources de données, les problèmes rapportés sont formulés en termes usuels (ex. : violence conjugale, intimidation, discrimination, recel, rixes dans les bars, violence dans les écoles, alcool au volant, cambriolage).

DÉSORDRE ET INCIVILITÉS

En référence aux concepts de désordre et d'incivilités, les auteurs consultés dans la documentation scientifique utilisent les termes désordre, désordre physique, délabrement, délabrement physique, désordre social, incivilités et incivilités physiques. Dans cette collection, seuls les termes désordre et incivilités sont retenus. Ceux-ci se définissent comme des actions ou des comportements portant atteinte à l'ordre public. Ils réfèrent à toute action, condition ou tout comportement perçu comme gênant, potentiellement menaçant (Taylor, 1999) ou visiblement anormal (Leman-Langlois, 2010) par les personnes qui vivent, transigent, étudient ou travaillent dans un milieu donné. Bien qu'il y ait des liens indéniables entre ces deux concepts, nous les avons séparés en deux groupes pour simplifier leur utilisation dans le contexte d'une démarche de planification des actions visant le maintien ou l'amélioration du niveau de sécurité d'un milieu.

Le désordre (désordre physique, délabrement, délabrement physique, incivilités physiques) se distingue des incivilités par le fait qu'il désigne des **manifestations physiques** observables dans l'environnement bâti (ex. : graffitis sur des immeubles ou ouvrages publics, détritrus sur la voie ou les espaces publics, immeubles abandonnés ou très détériorés, seringues abandonnées dans des lieux publics). Les signes de désordre physique sont relativement stables dans le temps (Sampson et Raudenbush, 1999).

Les incivilités (désordre social), quant à elles, font référence à un **comportement** qui dérange et perturbe au quotidien les règles habituelles de la vie dans une communauté et plus particulièrement dans l'espace public. Ces règles relèvent parfois de règlements officiels (municipaux ou autres). Mais elles peuvent également relever de facteurs culturels propres à chaque milieu, de sorte que ce qui peut paraître acceptable dans une communauté peut être absolument proscrit dans une autre (ex. : cracher par terre). Contrairement au désordre physique où les indices sont relativement stables dans le temps, les incivilités surviennent généralement de façon épisodique (Sampson et Raudenbush, 1999; Skogan, 1990), mais répétitive dans le temps.

Le désordre et les incivilités se traduisent par une foule de manifestations et de signes concrets qui sont généralement observables par les citoyens dans leur milieu de vie, mais qui ne sont pas nécessairement punissables par la loi. L'impact de ces actions, conditions ou comportements est d'autant plus fort que leurs motivations paraissent souvent absurdes ou totalement gratuites. Au fil du temps, le désordre et les incivilités ont des effets néfastes sur le sentiment de sécurité de la population (Centre d'études et de recherches sur la police, 2001). Ils sont aussi souvent associés à la « petite criminalité » des quartiers. Selon certains auteurs, lorsque le désordre et les incivilités s'aggravent, il peut en résulter une criminalité plus sérieuse (Kelling et Wilson, 1982). Conséquemment, il apparaît très important de documenter ces thèmes puisqu'ils entraînent des nuisances (Sansfaçon, 2006) produisant des effets négatifs directs ou indirects sur la sécurité d'un milieu.

SENTIMENT DE SÉCURITÉ ET PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ

Le sentiment de sécurité peut être défini comme une crainte ou une anxiété diffuse découlant d'un mélange complexe entre des facteurs personnels et environnementaux (Farrall et coll., 2009). Bien que plusieurs chercheurs intègrent différentes dimensions dans leur conception du sentiment de sécurité (ex. : perception de la vulnérabilité personnelle, peur de subir un accident, victimisation antérieure) (Killias et Clerici, 2000), le sentiment de sécurité est généralement mesuré en fonction de la peur du crime ou de la peur de sortir seul le soir dans son voisinage (Perreault, 2017). Il peut également être mesuré à travers différents comportements d'évitement ou de protection comme le fait d'éviter de sortir seul le soir quand il fait noir, de ne jamais ouvrir la porte à des inconnus ou d'avoir un système d'alarme pour protéger son domicile contre le vol. Le sentiment de sécurité est influencé par différentes caractéristiques des personnes et de leur environnement immédiat. Il peut varier grandement d'un quartier à l'autre à l'intérieur d'une même ville et n'est pas directement corrélé aux niveaux réels de criminalité (Kondo et coll., 2018). Le sentiment de sécurité influence certains choix et comportements des personnes. De plus, le fait de ne pas se sentir en sécurité peut mener à l'adoption de comportements d'évitement et de protection (Kondo et coll., 2018) et affecter négativement la santé et le bien-être des personnes.

La perception de la sécurité réfère quant à elle à un jugement plus ou moins conscient que l'on porte sur notre environnement au regard de sa propre sécurité et de la sécurité des autres. À titre d'exemple, une personne pourrait considérer que son environnement est sécuritaire pour elle-même, mais que le trajet entre la maison et l'école n'est pas suffisamment sécuritaire pour que ses enfants s'y rendent à pied ou à vélo.

Dans la présente collection, le sentiment de sécurité et la perception de la sécurité réfèrent à la composante subjective de la sécurité. Cette composante peut être influencée ou non par des éléments objectifs. À titre d'exemple, une insécurité perçue peut être la conséquence d'un élément objectif (ex. : collisions survenues entre cyclistes et voitures) ou n'avoir aucun lien direct avec un élément objectif (ex. : avoir peur d'être victime d'un acte violent dans un parc alors qu'aucun acte de violence n'est survenu dans ce parc en cours des cinq dernières années).

APPRÉCIATION DES SERVICES À LA POPULATION

Les services offerts à la population peuvent avoir une influence sur la sécurité et le sentiment de sécurité des citoyens. C'est pourquoi il est important de documenter la perception de la population au regard de l'accessibilité et de la qualité des différents services, tant ceux destinés à préserver la sécurité (ex. : services policiers, services de protection des incendies) que ceux visant l'entretien des infrastructures (ex. : routes, rues, trottoirs, parcs, espaces publics, bâtiments, équipements collectifs, stationnements publics) et tout autre service agissant sur la qualité de vie de la population (ex. : loisirs, environnement, services communautaires, services de transports en commun).

Tout comme pour le sentiment de sécurité, la perception de la population au regard des services qui lui sont offerts est subjective. C'est pourquoi il peut être judicieux d'examiner aussi l'accessibilité et la qualité des services à partir de paramètres objectifs comme le nombre de rondes policières dans le quartier sur une période de temps, l'inventaire des services de loisirs offerts selon différentes clientèles ou le délai moyen de réponse à une alerte incendie.

TRAUMATISMES NON INTENTIONNELS

Les traumatismes non intentionnels, aussi appelés blessures, sont le résultat d'événements involontaires, tels qu'une chute, un incendie ou une collision impliquant un véhicule motorisé. Les traumatismes non intentionnels sont des lésions corporelles résultant d'un transfert subit d'énergie qui dépasse les capacités de résistance du corps humain (Haddon, 1980; Haddon et Baker, 1981). L'énergie transférée est le plus souvent de nature mécanique (ex. : fracture), mais peut également être de nature thermique (ex. : brûlure), électrique (ex. : électrocution), chimique (ex. : intoxication) ou radiante (ex. : coup de soleil). Les traumatismes peuvent aussi être le résultat d'une privation subite d'énergie ou d'un élément vital (ex. : suffocation, engelure, noyade). Les traumatismes non intentionnels comprennent les traumatismes routiers, les intoxications involontaires, les noyades, les traumatismes attribuables aux chutes et les traumatismes associés au feu, aux brûlures ou à la fumée.

AUTRES THÈMES D'INTÉRÊT

Les thèmes à couvrir dans une démarche structurée de planification des actions visant le maintien ou l'amélioration du niveau de sécurité d'un milieu sont fonction de la vision adoptée et partagée par l'ensemble des partenaires impliqués. Cette dernière pourrait inciter le groupe de travail à examiner d'autres thèmes associés à la sécurité que ceux décrits ci-dessus. À titre d'exemple, il se pourrait qu'un groupe désire examiner le thème de la sécurité civile (ex. : incendies, inondations, vents violents, glissements de terrain) ou de la sécurité dans les sports et loisirs.

ANNEXE 3

EXEMPLES DE THÈMES DE SÉCURITÉ



Exemples de thèmes de sécurité

Cet outil peut être utilisé pour alimenter une discussion de groupe ou pour guider une réflexion personnelle sur les thèmes de sécurité, mais aussi pour déterminer les sources et les méthodes qui permettront de les explorer. Une colonne a été prévue pour préciser la ou les périodes qu'il faudra couvrir pour explorer les thèmes retenus. Il convient de noter que cette liste n'est pas exhaustive. Il est possible de suggérer d'autres thèmes qui n'y figurent pas.

Le choix des thèmes de sécurité

La discussion sur les besoins en information devrait se faire à lumière de la vision de la sécurité définie au début de la démarche (voir section *Partager une vision commune de la sécurité ou de l'enjeu de sécurité*). Est-ce que tous ces thèmes seront retenus dans votre diagnostic ? Y a-t-il d'autres thèmes que vous aimeriez ajouter ?

Période couverte pour l'exploration d'un thème

Un diagnostic de sécurité cherche à porter un jugement sur des enjeux de sécurité dans un milieu à un moment donné. Un tel jugement est nécessairement en bonne partie fondé sur l'expérience passée de la communauté. Il s'agit donc de déterminer quelle période devront couvrir les données recueillies pour le diagnostic. Par exemple, désirez-vous que l'analyse des données de criminalité remonte à trois ans, cinq ans ou davantage ? Un certain nombre de considérations peuvent vous guider pour déterminer la période idéale à couvrir : disponibilité des données, fréquence des événements d'intérêt (moins l'événement est fréquent, plus la période devrait être longue), ressources disponibles pour les recueillir. Par ailleurs, si vous désirez faire ressortir des tendances, il est nécessaire d'avoir des mesures à au moins trois temps différents (par exemple, trois recensements différents).

Choix du thème	Source ou méthode privilégiée							Année ou période couverte
	Documents existants	Statistiques disponibles	Enquête	Observation directe	Forum de discussion	Entretien semi-dirigé	Autre méthode	
<input type="checkbox"/> Criminalité et victimation								
Selon les termes du Code criminel:								
<input type="checkbox"/> Infractions contre la personne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Homicide	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Négligence criminelle et autres infractions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Autres infractions d'ordre sexuel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Enlèvement ou séquestration	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vol qualifié ou extorsion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Harcèlement criminel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Menaces	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Infractions contre la propriété	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Crime d'incendie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Introduction par effraction	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vol de véhicules à moteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vol de plus de 5 000 \$	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vol de 5 000 \$ ou moins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Possession de biens volés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Fraude	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Méfait	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Autres infractions au Code criminel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Prostitution	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Armes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Justice	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Appels téléphoniques indécents ou harcelants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Infractions relatives à la conduite d'un véhicule	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Conduite avec facultés affaiblies	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Délits de fuite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____

Choix du thème	Source ou méthode privilégiée							Année ou période couverte
	Documents existants	Statistiques disponibles	Enquête	Observation directe	Forum de discussion	Entretien semi-dirigé	Autre méthode	
<input type="checkbox"/> Infractions relatives aux drogues et autres substances ..	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
Selon des termes usuels :								
<input type="checkbox"/> Discrimination	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Motifs religieux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Motifs ethniques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Motifs linguistiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Motifs liés à l'orientation sexuelle ou au genre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Motifs liés à un handicap (physique ou mental)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Motifs liés à l'apparence physique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Motifs liés à la pauvreté	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Intimidation/harcèlement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Personnes importunées dans la rue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Intimidation exercée par des groupes ou des personnes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Harcèlement ou intimidation des citoyens par des membres de gangs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Cyberintimidation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Fraude	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Violence (excluant les agressions sexuelles)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Violence conjugale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Violence dans la communauté	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Bagarres entre membres de gangs dans les rues	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Violence commise ou subie par les jeunes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Violence dans les relations amoureuses des jeunes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Violence et intimidation à l'école	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Violence et intimidation dans les transports scolaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Violence par arme à feu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Violence subie par les personnes âgées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Tuerie de masse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Actes terroristes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Suicides	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____

Choix du thème	Source ou méthode privilégiée							Année ou période couverte
	Documents existants	Statistiques disponibles	Enquête	Observation directe	Forum de discussion	Entretien semi-dirigé	Autre méthode	
<input type="checkbox"/> Agressions sexuelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vol	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Cambriolage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vol d'automobile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vol de pièces ou accessoires automobiles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vol d'objets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vol de vélo	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Tentatives de vol	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vandalisme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Désordre et incivilités								
<input type="checkbox"/> Désordre physique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Malpropreté de certains lieux publics (déchets, seringues, éclats de verre, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Immeubles abandonnés ou très détériorés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Graffiti sur les murs des bâtiments ou sur les équipements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vandalisme sur des immeubles, bâtiments ou équipements privés ou publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Nuisance sonore causée par le trafic ou une vitesse non adaptée au trafic	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Incivilités (désordre social)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Nuisances liées à la consommation d'alcool dans les lieux publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Nuisances liées à la vente ou à la consommation de drogue ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Nuisances liées à des activités de prostitution	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Comportement agressif ou dérangeant de personnes itinérantes ou sans-abri	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Comportements déplacés de personnes intoxiquées ou pouvant présenter des troubles de santé mentale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Conflits entre groupes de personnes ou de résidents (ethniques, religieux, liés à des activités spécifiques à un groupe, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Autres nuisances liées au bruit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Rassemblements dérangeants de personnes dans certains lieux publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Animaux en liberté dérangeants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Nuisances dues à des « courses » non autorisées de véhicules à moteur ou à l'usage inapproprié d'un véhicule à moteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____

Choix du thème	Source ou méthode privilégiée							Année ou période couverte
	Documents existants	Statistiques disponibles	Enquête	Observation directe	Forum de discussion	Entretien semi-dirigé	Autre méthode	
<input type="checkbox"/> Perception de la sécurité et sentiment de sécurité								
<input type="checkbox"/> Sécurité perçue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Perception de la sécurité de son milieu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Perception de sa propre sécurité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Perception d'un risque dans son milieu de vie au regard de la sécurité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Pour soi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Pour ses proches ou ses enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Pour d'autres clientèles particulières : femmes, personnes âgées, jeunes, etc.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Perception d'un risque dans un lieu en particulier au regard de la sécurité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Pour soi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Pour ses proches ou ses enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Pour d'autres clientèles particulières : femmes, personnes âgées, jeunes, etc.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Perception d'un risque lié à l'environnement bâti	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Bâtiments placardés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Lieux isolés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Perception d'un risque associé aux problèmes de criminalité dans son milieu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Perception d'un risque dû à des comportements insécurisants de la part d'individus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Comportements d'évitement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Comportements de protection	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Apporter un objet pour assurer sa protection dans ses déplacements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Vérifier la présence d'intrus dans sa voiture avant d'y entrer ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Éviter d'ouvrir sa porte à des inconnus pour des raisons de sécurité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Verrouiller constamment les portes de son domicile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Avoir un chien pour assurer sa protection	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Avoir un système d'alarme activé régulièrement pour assurer sa protection	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Avoir suivi un cours d'autodéfense pour assurer sa protection ..	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____

Choix du thème	Source ou méthode privilégiée							Année ou période couverte
	Documents existants	Statistiques disponibles	Enquête	Observation directe	Forum de discussion	Entretien semi-dirigé	Autre méthode	
<input type="checkbox"/> Avoir une arme à feu à son domicile par mesure de protection ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Avoir un détecteur de fumée fonctionnel par étage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Perception d'un risque associé à la santé physique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Perception de sa santé par rapport à d'autres personnes du même âge	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Cohésion sociale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Stabilité résidentielle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Niveau de confiance entre les résidants d'un milieu de vie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Climat d'entraide avec le voisinage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Surveillance des domiciles entre voisins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Implication dans un organisme ou comité préoccupé par la sécurité de milieu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Implication dans des assemblées du conseil municipal	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Implication dans un conseil de quartier ou d'arrondissement ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Implication dans un comité de citoyens	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Implication dans des activités communautaires, d'entraide ou de bénévolat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Implication dans des activités sociales, culturelles ou sportives organisées dans le milieu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Accidents et traumatismes non intentionnels								
<input type="checkbox"/> Sécurité routière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Problèmes impliquant des véhicules lourds	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Problèmes impliquant des cyclistes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Problèmes impliquant des piétons	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Problèmes impliquant des utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Conduite avec les facultés affaiblies	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Distraction au volant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Non-respect de la signalisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Excès de vitesse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Conduite dangereuse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Port du casque de vélo	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____

Choix du thème	Source ou méthode privilégiée							Année ou période couverte
	Documents existants	Statistiques disponibles	Enquête	Observation directe	Forum de discussion	Entretien semi-dirigé	Autre méthode	
<input type="checkbox"/> Risque de blessures dans les lieux publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Sécurité dans les sports et loisirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Noyades dans les plans d'eau naturels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Noyades dans les bains publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Problèmes impliquant les véhicules hors route	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Problèmes associés à l'utilisation des aires et appareils de jeu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Commotions cérébrales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Problèmes associés à la pratique d'un sport organisé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Sécurité au domicile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Intoxications involontaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Brûlures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Incendies	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Noyades dans les piscines résidentielles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Chutes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Services offerts à la population								
<input type="checkbox"/> Services policiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Présence (visibilité) policière dans le secteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Satisfaction/efficacité du travail policier dans le milieu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Satisfaction du travail des policiers auprès des jeunes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Satisfaction du travail des policiers en sécurité routière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Satisfaction du travail des policiers pour réduire ou solutionner les problèmes de délinquance/désordre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Confiance au service policier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Qualité du travail policier en prévention	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Qualité de la réponse policière au moment d'une plainte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Service de protection contre les incendies	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Qualité de la réponse du service des incendies à la suite d'un appel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Aménagement et entretien des routes, rues et trottoirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Sécurité de certaines intersections	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Signalisation routière adéquate	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Satisfaction à l'égard de l'entretien et réparation des routes et des rues	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____

Choix du thème	Source ou méthode privilégiée							Année ou période couverte
	Documents existants	Statistiques disponibles	Enquête	Observation directe	Forum de discussion	Entretien semi-dirigé	Autre méthode	
<input type="checkbox"/> Satisfaction à l'égard de l'entretien et réparation des trottoirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Déneigement des rues	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Déneigement et déglçage des trottoirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Éclairage des lieux publics (rues, trottoirs, parcs, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Propreté des rues et des trottoirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Plaintes formulées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Entretien des parcs et des espaces publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Propreté des parcs et des espaces publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Propreté des équipements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Propreté des espaces publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Éclairage nocturne des parcs et des espaces publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Sécurité des espaces publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Sécurité des appareils de jeu dans les parcs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Sécurité des équipements dans les parcs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Entretien des bâtiments, des équipements et des stationnements publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Entretien des bâtiments et des équipements publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Éclairage nocturne autour des bâtiments, équipements et stationnements publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Services de loisirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Existence/disponibilité des services	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Appréciation des services offerts	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Entretien des lieux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Surveillance des lieux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Sécurité des installations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Autres services	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Qualité des services préhospitaliers d'urgence	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Qualité de l'environnement ou de l'eau potable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Présence de services communautaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
<input type="checkbox"/> Connaissance des services par la population	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
_____	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
_____	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____

Ce tableau est disponible sur le site Web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>

ANNEXE 4

DESCRIPTION ET UTILITÉ DES SOURCES ET DES MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES



Sources et méthodes de collecte de données

Cette annexe porte sur les sources et méthodes de collectes de données suivantes :



DOCUMENTS EXISTANTS

STATISTIQUES DISPONIBLES



ENQUÊTE

OBSERVATION DIRECTE DU MILIEU

FORUMS DE DISCUSSION

ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS

Vous trouverez dans les fiches synthèses une description sommaire de chacune des sources et méthodes, leur utilité dans la démarche structurée de planification des actions, ainsi que leurs principaux avantages et inconvénients.

Le tableau 3 résume, pour l'ensemble des sources et méthodes de collecte de données, leur niveau d'utilité selon chacune des étapes de la démarche structurée de planification des actions.



DOCUMENTS EXISTANTS

Description

Les documents existants réfèrent à tous types de publications émanant d'un groupe organisé ou d'un organisme. Il peut s'agir de publications officielles d'organisations, de documents administratifs tels que des rapports annuels, des rapports internes non diffusés, des articles de revues ou de journaux, des mémoires et des publications d'organismes communautaires et d'associations, ainsi que d'écrits portant sur des expériences ou des actions efficaces ou non.

Utilité dans la démarche

- Documenter différents problèmes de sécurité à partir des données disponibles ou des préoccupations de citoyens ou de groupes de personnes et de positions d'organisations. Selon le type de document, il est parfois possible de considérer les multiples facettes d'un problème (ex. : données factuelles, perceptions, opinions dominantes, prises de position des acteurs en présence).
- Documenter l'historique d'un enjeu de sécurité.
- Approfondir les causes et les circonstances d'un problème à partir d'éléments contextuels.
- Documenter des pistes d'actions.

Avantages

- Permet de colliger de l'information gratuitement.
- Permet de suivre les variations dans le temps lorsque les documents sont produits de façon récurrente.

Inconvénients

- Bien que les documents existants puissent être utiles même s'ils ont été élaborés à d'autres fins, il faut s'assurer que l'information concerne le territoire ciblé, que les données sont à jour et que certains événements récents ne les ont pas modifiées.
- En l'absence de références intégrées à même le texte, il peut être difficile de départager l'information basée sur des faits de l'information basée sur l'opinion.

Commentaire

- Il faut accorder une attention particulière au type d'organisation qui a produit le document, à son expertise dans le domaine couvert, à la rigueur dont elle fait habituellement preuve et à sa crédibilité.

Comment obtenir des documents existants

Les documents existants peuvent être obtenus en parcourant les sites Web de différents organismes ou certaines bases de données. Vous pouvez également vous adresser à vos partenaires pour obtenir les documents publiés par leur organisation respective.



STATISTIQUES DISPONIBLES

Description

Les statistiques sont des données quantitatives construites à partir d'information colligée par différents organismes (ex. : gouvernement, instituts, services de police, municipalités, groupes communautaires). Ces informations concernent des faits, des comportements et des opinions. Elles portent sur de multiples aspects d'une population (ex. : démographie, décès, infractions commises). Les statistiques sont souvent colligées selon un cycle prédéterminé (ex. : une fois par année). Les mêmes mesures sont généralement utilisées d'un cycle à l'autre afin de favoriser les comparaisons et d'observer les variations dans le temps.

Utilité dans la démarche

- Faciliter la description des problèmes en fournissant des informations quantitatives entourant leur survenue.
- Faciliter la compréhension de certains problèmes en analysant l'association entre deux variables (ex. : taux de suicide selon le taux de chômage dans une région) ou en décrivant les variations dans le temps (ex. : évolution des décès par armes à feu).
- Cibler les causes d'un problème et les circonstances dans lesquelles il survient en apportant des éléments contextuels.

Avantages

- Fournit des données représentatives de la population.
- Offre des données généralement produites de façon récurrente, ce qui permet d'observer les variations dans le temps.
- Permet une comparaison des données avec d'autres territoires ou avec l'ensemble du Québec.

Inconvénients

- Les statistiques disponibles sont assujetties à un cadre prédéterminé qui ne permet pas toujours de faire les analyses souhaitées.
- Les données brutes ne sont accessibles qu'à des personnes ou organisations autorisées (ex. : Bureau du coroner, Infocentre). Il faut parfois faire une requête auprès de ces organisations pour obtenir certaines statistiques officielles (ex. : statistiques sur les consultations à l'urgence).
- Les statistiques disponibles permettent d'établir et de décrire des relations entre des variables, mais ne permettent pas nécessairement de les comprendre et de les expliquer, ni de déterminer un lien de causalité.

Commentaire

- Les statistiques disponibles ne rapportent pas nécessairement tous les événements ou actes commis. À titre d'exemple, beaucoup d'événements violents ne sont pas rapportés aux organisations policières en raison de leur nature (ex. : violence psychologique, vols d'objets ayant peu de valeur financière), de leur intensité ou parce qu'ils ne font pas l'objet d'une plainte officielle.

Comment obtenir des statistiques officielles

Les statistiques disponibles peuvent être obtenues en parcourant les sites de différents organismes, en examinant des rapports ou en faisant des requêtes auprès des organismes responsables des bases de données désirées.



ENQUÊTE

Description

L'enquête par questionnaire est une méthode qui vise à recueillir de l'information auprès d'un échantillon représentatif d'une population. Le questionnaire est généralement rempli par un *intervieweur* ou rempli sous forme de sondage en ligne.

Les participants appelés à fournir l'information doivent répondre à un questionnaire comportant principalement des questions fermées, lesquelles fournissent des données quantitatives. Les questionnaires peuvent aussi comporter quelques questions ouvertes, lesquelles fournissent des données qualitatives.

Utilité dans la démarche

- Obtenir un portrait des principaux enjeux de sécurité auprès d'un échantillon représentatif de personnes composant une population.
- Dresser un portrait de la perception de la population concernant un ensemble d'enjeux de sécurité tels que le sentiment de sécurité des personnes, leur expérience de victimation, leur appréciation des services, les comportements d'évitement, le désordre et les incivilités.
- Décrire les problèmes de sécurité tels qu'ils sont vécus ou perçus par la population.
- Mesurer les effets du plan d'action à travers des indicateurs de suivi et de résultats lorsqu'une même enquête est répétée au moins une fois après sa mise en œuvre.

Avantages

- Permet d'obtenir une image représentative de la réalité du milieu à partir d'un échantillon représentatif de la population.
- Permet de comparer l'information colligée auprès de différents groupes à l'intérieur d'une même population.
- Permet de colliger de l'information d'une manière standardisée.
- Peut être réalisé assez rapidement.
- Une seule enquête peut couvrir un vaste éventail de thèmes de sécurité, incluant la victimation.

Inconvénients

- La réalisation d'une enquête peut être relativement coûteuse.
- Cette méthode génère souvent de l'information insuffisante pour comprendre en détail le pourquoi des situations vécues ou observées.

Commentaires

- Demande une expertise en méthode quantitative tant dans la conception de l'enquête qu'au moment de l'analyse des données.
- Cette méthode est généralement utilisée pour rejoindre un nombre important de personnes, davantage que d'autres méthodes comme les entretiens semi-dirigés, l'observation directe du milieu ou les forums de discussion. En plus de permettre le traitement d'une vaste gamme de problèmes de sécurité, cette méthode est la mieux adaptée pour collecter de l'information sur la victimation des personnes, en raison de l'anonymat qu'elle permet d'assurer.

Guide méthodologique

Le *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie*, ainsi que le *Questionnaire et mode d'emploi incluant un outil informatique pour faciliter la saisie, le traitement et l'analyse des données* sont disponibles sur le site web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>



OBSERVATION DIRECTE DU MILIEU

Description

L'observation directe du milieu est une méthode qui consiste à recueillir des informations sur un ensemble de situations problématiques au regard des caractéristiques ou comportements de personnes (ex. : incivilités et désordre dans les rues, comportements agressifs ou grossiers, vitesse excessive sur la route) ou des caractéristiques de l'environnement physique (ex. : graffitis, bâtiments ou places publiques mal entretenus, trottoirs mal éclairés ou mal déneigés).

Utilité dans la démarche

- Obtenir de l'information primaire (sans intermédiaire) concernant certaines particularités de l'environnement physique du milieu.
- Obtenir de l'information primaire (sans intermédiaire) concernant des comportements qui ont cours dans le milieu.
- Fournir des éléments contextuels utiles pour réfléchir aux causes des problèmes.

Avantages

- Permet de faire ressortir des faits plus explicites ou plus parlants par des exemples concrets observés sur le terrain.
- Permet d'obtenir une connaissance plus fine de la réalité du terrain.
- Dans la mesure où la personne construit l'information empirique à même les observations, l'absence d'intermédiaire réduit les biais liés à la subjectivité inhérente à la consultation de personnes par exemple lors d'entretiens ou d'enquête.
- Permet une certaine flexibilité pour ajuster la collecte des données d'un milieu à l'autre.

Inconvénients

- Les thèmes pouvant être traités par cette méthode sont limités. Ils concernent essentiellement l'environnement bâti et certains comportements et interactions observables.
- Les informations colligées sont limitées à ce qui est observable dans l'espace accessible au public, à moins d'obtenir l'autorisation du gestionnaire ou du propriétaire des lieux où l'on désire réaliser une activité d'observation du milieu.

Commentaire

- Les coûts de la méthode sont fonction du nombre de séances d'observation et du territoire à couvrir.

Guide méthodologique

Le *Guide d'observation directe d'un milieu au regard de sa sécurité* est disponible sur le site web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>. Les outils de collecte peuvent être adaptés selon les thèmes de sécurité à investiguer.



FORUMS DE DISCUSSION

Description

Le forum de discussion, aussi appelé groupe de discussion ou *focus group*, est une méthode désignant une discussion de groupe dirigée par un animateur à l'aide de questions ouvertes. Il a généralement pour objectif de faire ressortir les différents courants de pensée, tels qu'ils existent au sein de la population. En permettant l'observation de dynamiques conversationnelles, le forum de discussion permet de mieux comprendre la manière dont se créent des accords ou des désaccords concernant un sujet, ou encore, comment s'opèrent des changements de position.

Utilité dans la démarche

- Documenter les problèmes de sécurité tels qu'ils sont vécus ou perçus par la population.
- Comprendre les causes des enjeux ou des problèmes observés ou perçus.
- Traiter d'un problème en profondeur pour mieux le comprendre (ex. : manifestations, causes, solutions possibles).
- Valider le diagnostic de sécurité.
- Valider le plan d'action auprès des personnes concernées par le ou les problèmes et auprès des intervenants pour s'assurer qu'il soit adapté aux réalités et aux besoins du milieu.

Avantages

- L'implication des différents participants dans le forum de discussion est une bonne opportunité de mobilisation pour les actions futures.
- L'interaction entre les participants au forum peut révéler les dynamiques qui existent au sein de la communauté et entre certains groupes.
- Faire ressortir des avis plus explicites ou mieux ancrés dans le contexte que des informations recueillies à l'aide d'un questionnaire fermé.
- Recueillir les opinions de plusieurs personnes ou groupes de personnes et mieux saisir les points de convergence et de divergence entre ces derniers.
- Permet une certaine flexibilité pour ajuster la collecte des données en fonction de la composition des groupes.
- Peut être réalisé à faibles coûts.

Inconvénients

- Nombre limité de questions abordées à l'intérieur d'une session (5 à 8 questions au maximum).
- Certains thèmes sont plus difficiles à aborder (par exemple, l'expérience de victimation violente).

Commentaires

- Demande une expertise dans l'analyse de données qualitatives.
- Nécessite une bonne préparation et une excellente capacité d'animation pour assurer l'expression libre et équitable de tous.
- Les coûts de la méthode sont fonction du nombre de forums organisés et de la capacité d'analyser l'information qualitative qui en découle.

Guide méthodologique

Le *Guide d'organisation d'un forum de discussion* est disponible sur le site web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>. Les outils de collecte peuvent être adaptés selon les thèmes de sécurité à investiguer.



ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS

Description

L'entretien semi-dirigé, aussi appelé entrevue semi-dirigée, est une méthode qui permet de colliger des données essentiellement qualitatives auprès d'un nombre restreint de personnes consultées en raison de leur expertise, leur expérience ou leur rôle dans la communauté et de leur bagage de connaissances utiles à la réalisation des objectifs du projet.

Utilité dans la démarche

- Documenter les problèmes de sécurité tels qu'ils sont perçus par les représentants de la population, par des experts ou autres informateurs clés.
- Faire ressortir des avis plus explicites ou mieux ancrés dans le contexte que des informations recueillies à l'aide d'un questionnaire fermé.
- Recueillir les opinions de plusieurs acteurs sur la sécurité du milieu.
- Valider le diagnostic de sécurité.
- Traiter d'un problème en profondeur pour mieux le comprendre (ex. : manifestations, causes, solutions possibles).

Avantages

- Permet d'obtenir des perceptions quant aux causes des situations observées ou perçues ou des avis d'experts.
- Permet d'avoir un point de contact auprès des groupes représentés par l'informateur clé, le cas échéant.
- Permet une certaine flexibilité pour ajuster la collecte des données d'un groupe à l'autre.
- Peut être réalisé à faibles coûts.

Inconvénient

- Les entretiens se limitent à un nombre restreint de participants.

Commentaires

- Compte tenu de la subjectivité des opinions exprimées, il faut avoir le souci de réaliser les entretiens auprès d'informateurs clés susceptibles d'exprimer l'ensemble des points de vue présents dans le milieu.
- Demande une expertise dans l'analyse de données qualitatives.
- Les coûts de la méthode sont fonction du nombre d'entretiens et de la capacité d'analyser l'information qualitative qui en découle.

Guide méthodologique

Le *Guide d'organisation d'entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés* est disponible sur le site web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>. Les outils de collecte peuvent être adaptés selon les thèmes de sécurité à investiguer.

Tableau 3 Utilité des sources et méthodes de collecte de données selon les étapes de la démarche structurée de planification des actions

SOURCES ET MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES	ÉTAPES				
	Déterminer le diagnostic	Comprendre le(s) problème(s)		Planifier les actions	
	Identifier le(s) problème(s) de sécurité	Documenter le(s) problème(s)	Réfléchir aux causes	Recenser les actions efficaces ou prometteuses	Élaborer et valider le plan d'action
CONSULTATION DES DOCUMENTS EXISTANTS	+++	++	++	+++	
CONSULTATION DES STATISTIQUES DISPONIBLES	+++	++			
ENQUÊTE	+++	++	+		
OBSERVATION DIRECTE DU MILIEU	+++	++	+		
FORUM DE DISCUSSION	+	Auprès des personnes concernées directement par le problème ++	Auprès des personnes concernées directement par le problème +++	Auprès des personnes concernées directement par le problème ++	Auprès des personnes visées par le plan d'action ++
ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ	+	Auprès des personnes concernées directement par le problème +++	Auprès des personnes concernées directement par le problème ++ Auprès d'experts +++	Auprès des personnes concernées directement par le problème ++ Auprès d'experts +++	Auprès des personnes visées par le plan d'action ++ Auprès d'experts ++

Légende :
 + utilité faible
 ++ utilité moyenne
 +++ utilité élevée

ANNEXE 5

TABLEAU DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS POUR INVESTIGUER LES THÈMES DE SÉCURITÉ



Tableau de planification des activités pour investiguer les thèmes de sécurité

Thèmes	Sources consultées et méthodes utilisées	Responsable de l'activité et de la présentation des résultats	Collaborateur(s)	Budget	Échéancier	
					Date de début	Date de fin
Thème 1						
Thème 2						
Thème 3						
Thème 4						

Ce tableau est disponible sur le site Web de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca>



ANNEXES

ANNEXE 6

ASPECTS ÉTHIQUES À CONSIDÉRER À L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC



Aspects éthiques à considérer à l'étape du diagnostic¹⁴

Quatre principes directeurs guident les conduites à adopter tout au long de la collecte et du traitement de l'information :

- Principe 1 Tout citoyen a le droit au respect de sa vie privée, et ce, même s'il se trouve dans un lieu public.
- Principe 2 Tout citoyen a le droit au respect de son image.
- Principe 3 À aucun moment des *intervieweurs* ou des observateurs ne doivent confondre leur tâche avec celle des policiers ou d'autres intervenants.
- Principe 4 Les groupes et les personnes responsables de la démarche de planification des actions visant le maintien ou l'amélioration du niveau de sécurité d'un milieu devraient s'engager à respecter la confidentialité des sources.

L'OBSERVATION D'ESPACES PRIVÉS OU COMMERCIAUX

Il va de soi que l'observation dans des espaces privés ou commerciaux, un centre commercial par exemple, nécessite l'autorisation du propriétaire ou du gestionnaire. Cependant, les autorisations n'exemptent pas l'observateur de respecter les principes énoncés ci-dessus. L'observateur devra notamment s'assurer que ses notes d'observation ne nomment personne et qu'elles ne permettent pas d'identifier les gens.

LA PRISE DE PHOTOS DANS LES LIEUX PUBLICS

La prise de photos est balisée par les principes 1 et 2 énoncés précédemment :

- L'observateur doit toujours obtenir une autorisation préalable des personnes qu'il désire photographier si celles-ci peuvent être identifiées sur la photo.
- Lorsqu'il s'agit de photographier des lieux ou des immeubles, la photo ne devrait pas porter atteinte à l'image ou à la réputation des propriétaires ou des résidants. Ainsi, aucun nom de rue ou numéro civique ne devrait permettre de localiser les lieux dans l'éventualité où elle serait publiée.
- La diffusion du matériel photographique devrait être soigneusement planifiée avec le souci de respecter ces principes.

14. Le contenu de cette section a été rédigé à partir des propos tenus par Robert Roy, professeur associé à la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, lors d'une rencontre au ministère de la Sécurité publique du Québec le 22 mai 2007.

LA PROTECTION DES INTERVIEWEURS OU DES OBSERVATEURS, DES CITOYENS INTERROGÉS ET DES VICTIMES

À l'intérieur de la démarche de planification des actions visant le maintien ou l'amélioration du niveau de sécurité d'un milieu et en raison de la nature des thèmes abordés, il est possible que l'*intervieweur* ou l'observateur soit amené à entendre des confidences de participants ou de personnes rencontrées, au sujet d'activités criminelles ou illicites et même d'en être témoin. Il risque alors de se retrouver devant un dilemme : dénoncer ou se taire ? Le choix s'avère particulièrement déchirant lorsque la personne qui lui a accordé sa confiance est elle-même la victime. Il est donc essentiel que le responsable de l'activité réfléchisse à ces questions et établisse une façon de faire qui sera discutée avec les collaborateurs, de façon à ce que ceux-ci soient moins décontenancés si de telles situations se présentent. En aucun cas, la sécurité d'un citoyen ne devrait être compromise, qu'il soit témoin, victime, *intervieweur* ou observateur.

Trois exemples de situations délicates qui peuvent se présenter et mettant en cause les principes 1, 3 et 4 énoncés précédemment :

- au cours d'une activité d'observation, l'observateur est témoin d'une activité criminelle ou d'un geste illicite,
- durant un forum de discussion ou une entrevue avec un informateur clé, l'*intervieweur* reçoit des informations de dénonciation d'activités criminelles de la part d'un témoin,
- pendant une entrevue avec un informateur clé qui s'avère être une victime, l'*intervieweur* reçoit des confidences d'activités portant atteinte à leur sécurité.

Malheureusement, il est impossible ici de proposer des solutions concrètes aux multiples éventualités rencontrées sur le terrain. Néanmoins, les pistes de réflexion qui suivent sont de nature à guider la conduite au regard de la dénonciation des situations problématiques, à savoir les circonstances où elle s'avère opportune, les personnes à contacter et la façon de procéder. De plus, les observateurs doivent être sensibilisés au fait qu'ils ne doivent pas s'improviser « intervenant spécialisé » s'il leur arrivait de recevoir les confidences d'une personne en détresse. La conduite adéquate est plutôt de diriger la personne vers une ressource appropriée.

QUAND DIVULGUER DES INFORMATIONS DE NATURE CRIMINELLE OU JUGÉES DÉLICATES ?

Dans le cas où l'information est recueillie à l'intérieur d'une démarche de planification des actions visant le maintien ou l'amélioration du niveau de sécurité d'un milieu, la personne ou les personnes responsables de la réalisation de la démarche devraient être mises au courant en premier des informations suspectes. Elles pourront alors demander, en privé, à un membre de leur groupe de travail (par exemple, un policier, un représentant du CLSC) de les aider à examiner la question. Les questions ci-dessous guideront la réflexion quant à la pertinence de révéler des situations criminelles ou délicates. Elles soulèvent plusieurs éléments à prendre en considération lorsqu'il s'agit de décider si la dénonciation est la meilleure option dans les circonstances et si cette dénonciation peut être effectuée sans effets négatifs pour la sécurité et la réputation des personnes impliquées et des milieux en cause.

Balises et questions utiles pour la prise de décision dans une situation de dénonciation :

1. Pourquoi la situation observée ou la confiance pose-t-elle un problème éthique (dilemme moral) ?
2. La situation observée ou confiée est-elle soumise à une obligation légale de dénoncer ? Il convient de noter qu'en vertu de l'article 39 de la Loi sur la protection de la jeunesse toute personne qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est considéré comme compromis au sens des paragraphes *d* et *e* du deuxième alinéa de l'article 38 est tenue de signaler sans délai la situation au directeur de la protection de la jeunesse.
3. Y a-t-il une entente formelle de confidentialité de la source des informations transmises à l'*intervieweur* ou à l'observateur ? Dans ce cas, l'entente devrait dominer, à moins d'un cas exceptionnel où la vie d'une personne serait menacée (suicide ou menaces de mort).
4. La dénonciation entraîne-t-elle un risque de représailles pour l'observateur, le témoin ou la victime ? Dans un tel cas, il est conseillé de demander au témoin ou à la victime pourquoi il ou elle n'a pas porté plainte.
5. La situation observée ou confiée vise-t-elle une personne ou des biens ? Il faut noter que, dans la hiérarchie des crimes, la sécurité des personnes est plus importante que la sécurité des biens.
6. La situation observée ou confiée risque-t-elle de se répéter ? En d'autres termes, existe-t-il des risques de récidive ?
7. La victime est-elle une personne vulnérable en raison de son isolement, d'un handicap, d'une maladie ou de l'âge ?
8. La confiance est-elle une réalité, un soupçon ou une supposition ? Vient-elle consolider un préjugé de l'observateur, de l'*intervieweur* ou de la personne ou des personnes responsables de la réalisation de la démarche ?
9. Dans quel but la personne s'est-elle confiée ? Quelles sont ses attentes ? Souhaite-t-elle que l'*intervieweur* dénonce la situation ou ce dernier projette-t-il ses propres valeurs (par exemple, sur la nécessité de porter plainte) ? Pour le vérifier, il est suggéré de demander à la personne si elle serait à l'aise qu'une plainte soit portée.
10. L'ébrulement de la situation risque-t-il de nuire à une enquête policière en cours ?

À QUI ET COMMENT DIVULGUER DES INFORMATIONS DE NATURE CRIMINELLE OU JUGÉES DÉLICATES ?

Lorsqu'une décision de divulguer a été prise, les renseignements de nature criminelle devraient être transmis directement à un officier ou au commandant du service de police, à plus forte raison s'il s'agit d'un crime contre la personne. Une telle démarche doit être entreprise même s'il est possible que les informations divulguées soient déjà connues des services policiers. De plus, cette démarche doit se faire de façon confidentielle afin d'éviter de mettre en danger la sécurité des victimes et des témoins, de perturber une enquête en cours ou de porter atteinte à la réputation de quelqu'un dans l'éventualité où les actes reprochés s'avéreraient non fondés.

UTILISATION DES INFORMATIONS DE NATURE CRIMINELLE OU JUGÉES DÉLICATES

Les faits mis en lumière peuvent se révéler pertinents pour une meilleure connaissance du milieu, en prévision d'un plan d'action local. Il reste à la personne ou aux personnes responsables de la réalisation de la démarche à déterminer comment l'information sera utilisée au moment de l'analyse et de quelle façon elle sera intégrée au rapport. Les informations, les données et les propos consignés dans les différents documents produits pour réaliser la démarche de planification des actions visant le maintien ou l'amélioration du niveau de sécurité d'un milieu ne doivent d'aucune manière permettre d'identifier la source.

*Institut national
de santé publique*

Québec 

